



MENSUEL
D'INFORMATIONS
LOCALES - N° 5 -
MARS 1995 -
12 FRANCS

7 rue du Ruisseau, 75018 Paris
Tél : 42 23 34 02.

TROIS DOSSIERS D'URBANISME

ZAC Pajol

Un projet contesté : habitants et associations de la Chapelle préféreraient que les terrains soient utilisés pour répondre aux besoins du quartier en équipements.

Château-Rouge

La deuxième phase de la rénovation de la Goutte d'Or commence, celle du secteur nord. Les principaux enjeux se dessinent : démolition ou réhabilitation, quels types de logements, etc...

Montmartre

Après l'enquête d'utilité publique, où en est-on ? Le plan de sauvegarde du site a été bien accueilli, mais la vigilance s'imposera pour qu'il soit respecté. Nous recensons les principales questions posées.

**Hôpital Éphémère :
les artistes partent
fin juillet** **Page 3**

**Echec de la grève
des postiers
du 18e** **Page 3**

**Une association
pour l'emploi rue
de Laghouat**
Page 6



**Mon 18e, par
Stéphane Grappelli :
un violon sur
la Butte** **Page 16**

**Des stages de
calligraphie arabe**
Page 15



Ci-dessus : Montmartre, le square des Abbesses. Ci-contre : une vue de la rue Myrha, dans le secteur Château-Rouge.



Portrait
L'aquarelliste
épicurienne
du square Léon

Page 13

Médecins du Monde choisit le 18e



Pour restaurer le Chevalier de la Barre

Le 27 février 1766 s'ouvrait à Abbeville le procès de François-Jean Lefebvre, chevalier de la Barre. Pour avoir chanté des chansons lestes et avoir omis de saluer la procession de la Fête Dieu, il allait être condamné à avoir les pieds broyés, la langue arrachée et le poing coupé, puis à être hissé au bûcher et brûlé. En appel, le Parlement de Paris adoucit la sentence : il serait décapité avant d'être brûlé !

Le 3 septembre 1905, Georges Clémenceau, ancien maire du 18e, inaugurerait, face à l'entrée du Sacré-Coeur, une statue du chevalier avec l'inscription : *Au chevalier de la Barre, supplicié à l'âge de 19 ans pour n'avoir pas salué une procession.* Cette statue a été déplacée en 1928 dans un lieu plus discret, le square Nadar (toujours dans le 18e), avant de disparaître durant l'occupation.

A une époque où l'on considère la lutte contre l'intolérance et le fanatisme religieux comme une priorité, il ne serait peut-être pas inutile de restaurer cette statue.

J. B.

Notre correspondant se propose d'entreprendre une action en ce sens. Les personnes voulant prendre contact avec lui peuvent le faire par l'intermédiaire du journal qui lui transmettra.

L'installation en 1905 de la statue du chevalier de la Barre devant le

Sacré-Coeur n'était pas une provocation gratuite : elle visait à rétablir un équilibre. Le Sacré-Coeur avait en effet lui-même été édifié à la suite d'une souscription lancée en 1871 par les milieux catholiques et royalistes les plus réactionnaires ; l'objectif annoncé était de faire « expiation » des péchés de la France - ces « péchés » étant très clairement l'instauration de la République et l'insurrection de la Commune. Le fait d'avoir choisi le lieu le plus haut de Paris indiquait la revendication d'un pouvoir de la religion sur la société. Pour ces raisons, le Sacré-Coeur était (et reste) pour beaucoup de personnes un monument à la signification exécrationnelle.

Les carrières : péril sous Montmartre

Après l'exploitation des carrières souterraines de gypse durant des siècles, Montmartre est devenu un site fragilisé. Beaucoup d'excavations, sommairement comblées, ont provoqué des effondrements de terrain. (...)

Depuis une vingtaine d'années, des travaux de consolidation par des injections de ciment ont comblé des vides importants dus à des tassements de terrains. Ces tassements risquent de se reproduire en raison des nombreuses sources et filets capillaires dérivant des sources principales, qui restent taries durant les périodes de sécheresse mais peuvent se réactiver durant les années pluvieuses. L'imprévisible peut se produire lorsque ces sources et ces rus souterrains rencontrent du béton sur leur chemin : un nouveau cheminement se crée facilement ou bien il se heurte à des obstacles, amenant de nouveaux dangers. Des vides ou des poches d'eau peuvent provenir de la dissolution du gypse. (...)

Pour cette raison, les riverains de la rue d'Orchampt, où j'habite, souhaitent voir classer comme site intouchable l'ensemble de Montmartre. En 1974, l'inspection générale des carrières

L'assemblée générale de l'association des Amis du 18e du mois

L'association *Les Amis du 18e du mois* édite notre journal, tiendra son assemblée générale statutaire le samedi 18 mars au matin. Les adhérents seront informés par courrier du lieu et de l'heure précise. L'ordre du jour comporte, outre le rapport d'activité, le rapport financier et l'élection du conseil d'administration, un échange de vues sur le contenu et le fonctionnement du journal. Nous souhaitons ouvrir cette assemblée générale à des responsables d'associations du 18e. Ceux qui sont intéressés (même non adhérents) peuvent prendre contact avec nous.

Rappelons que ce journal est rédigé et géré de façon entièrement bénévole. Nous ne refusons pas un coup de main, en particulier dans le domaine de la diffusion...

mettait en garde des propriétaires du côté sud de cette rue qui voulaient effectuer des travaux de rénovation, pouvant entraîner des dangers pour la sécurité sur ces terrains de carrières. (...)

Le plan d'occupation des sols (POS) de 1989 est inquiétant, car il autorise du côté impair de la rue d'Orchampt des constructions de 9 mètres de haut sur la rue (donc plus hautes encore côté pente). Il serait sage de revenir au POS de 1977 qui réservait une grande partie des terrains du sud de la rue à un espace vert public.

Georges Feldkirchner

Le costume des Poulbots

Un achat aujourd'hui même me fait découvrir l'existence de ce nouveau mensuel et de votre article sur les Poulbots (n° 3). Permettez-moi de vous signaler une légère erreur concernant leur costume : il s'agit de l'uniforme du 2ème de ligne de 1793 (et non de 1813) qui n'a pas été dessiné par Poulbot (né en 1879) mais adopté par lui.

Le dispensaire des p'tits Poulbots s'est installé en tant que *clinique de la République de Montmartre* sur l'espace du poulailler de Delcroix, restaurateur, sous l'enseigne de *la Pomponnette*, lieu où l'instituteur-dessinateur-peintre-ami des gosses célébrait chaque année son pseudo-mariage et la pseudo-première communion de sa fille. Parler de location à la Ville donne une tournure moins socialisante à la démarche et sous-entend des générosités inexistantes. (...) Il faut souligner l'action «humaniste» de Poulbot en cette après-guerre 14-18, les Assurances sociales n'ayant été créées en France qu'en 1938 et la Sécurité sociale en 1947.

Si votre article n'avait pas eu d'intérêt je ne vous en aurais rien

dit. (...) Bien confraternellement et montmartroisement vôtre.

Jehan Mousnier

Merci de ces précisions à M. Mousnier, qui est l'ancien maire de la *Commune libre de Montmartre*, et un fin connaisseur de la petite histoire de la Butte à laquelle il a consacré plusieurs ouvrages (entre autres *Paris 18e arrondissement, historique et pittoresque*, en 1985 chez Michel Dancel éditeur).

Antisémitisme

(suite)

Je vous fais parvenir la photocopie d'un tract véritablement immonde qui a été distribué dans un certain nombre de boîtes à lettres du 18e. C'est un tract antisémite, anonyme bien entendu. Cette lecture m'a effrayé : il existe encore des gens qui pensent comme ça ! J'ai l'intention d'alerter le commissariat de police (il y a des lois qui interdisent ces appels à la haine raciale) et les associations antiracistes du quartier...

M. H.

Le tract en question est une longue énumération de personnalités françaises de la politique ou du spectacle, «accusées» d'être juives ou d'avoir, à un moment ou à un autre, manifesté une sympathie pour les juifs. Dans un incroyable pêle-mêle, on y trouve les noms de Pierre Joxe, Alain Poher, Michel Noir, Badinter, Brice Lalonde, Pasqua, Roger Hanin, Jean Ferrat, Jean Drucker, Fabius, Jack Lang, Toubon, Chevènement, Charles Fiterman, Anne Sinclair, Raymond Barre, Dominique Baudis, Rocard, etc.!!! Ce tract n'est pas seulement odieux, il est d'un rare imbécillité. Malheureusement, oui, il existe des cerveaux malades nourrissant ces fantasmes, et ils peuvent être dangereux.

Le 18e du mois est édité par l'Association Les Amis du 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris, tél. 42.23.34.02.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) :

Caroline Abitbol, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Claire Cartier-Cottin, Alexandrine Cohen, Bertrand Combaldieu, François Florès, Jacqueline Gambin, Sylvain Garel, Vincent Jacques Le Seigneur, Chantal Juan, Fred Kalfon, Marie-Pierre Larrivé, Emmanuel Lemieux, Christelle Le Miller, Noël Monier, Thierry Nectoux, Jean-Claude Noyé, Erwan Perron, Patrick Pinter, Olivier Raynal, Sabadel, Eric Simon, Jean-Yves Sparfel, Françoise Touttain.

Mort naturelle

Le vieil homme était un peu connu dans le quartier à cause de son appareil à oxygène et de sa haute silhouette, surmontée d'une casquette. Il habitait un petit deux-pièces, au premier étage, rue du Ruisseau. Un jour, à l'heure de la sortie des enfants de l'école maternelle, les pompiers ont escaladé la façade de l'immeuble, et sont entrés chez lui. Pour découvrir ce que les voisins pressentaient : le vieil homme était mort. Depuis quinze jours.

C'est l'odeur qui les avait alertés. Elle stagnait au deuxième étage. Avertis, les pompiers étaient déjà venus une fois, avaient frappé, avaient découvert à ce deuxième étage une femme bien en vie. Ils étaient repartis. Mais l'odeur persistait. On les avait rappelés. Le vieil homme était mort seul, sans amis, sans famille.

Les habitants de l'immeuble voyaient peu ce vieux monsieur, poli et un peu misanthrope, qui sortait rarement. On savait qu'il lui arrivait de déjeuner avec d'autres personnes âgées, grâce au Bureau d'aide sociale, qu'une infirmière le visitait parfois... Sa boîte à lettres était pleine, on le croyait à l'hôpital.

C'est une mort naturelle, c'est une histoire banale. «*Ça arrive parfois*», ont dit les pompiers. L'histoire d'une solitude. Les jeunes qui habitent le même palier ont raconté : «*Notre chien et notre chat n'avaient rien remarqué. On dit pourtant que, d'habitude, les animaux sentent la présence de la mort.*» Ni le chien, ni le chat, ni les voisins, personne n'avait remarqué le départ du vieil homme.

Jean-Yves Sparfel

Echec de la grève des postiers du 18e

Après six jours de grève, et bien qu'ils n'aient rien obtenu, les préposés (les facteurs) du 18e ont recommencé, le mardi 14 février, à arpenter de nouveau votre quartier. Le travail a repris à la poste centrale de la rue Duc. A l'issue d'une première journée de grève le 19 janvier (voir notre précédent numéro), la direction avait ramené de vingt-sept à vingt-cinq le nombre de postes de travail supprimés. Ce nouveau plan était à son tour refusé par la majorité des personnels concernés, qui recommencèrent donc la grève.

Mais cette fois, la direction n'a pas modifié une ligne de son projet. Vingt-cinq postes de préposés seront donc supprimés, étalés à raison de cinq par mois. La réorganisation en quartiers de notre arrondissement aura alors pris corps et les facteurs, plus chargés, devront travailler 37 heures au lieu de 35 h 20 par semaine et sans compensation de salaire. «*Nous avons perdu une bataille*», avoue un responsable syndical, mais d'autres perturbations pourraient se produire après l'attribution de vingt nouveaux emplois qui suivra le concours de

mars. Que signifie embaucher et en même temps diminuer les emplois ? demande l'intersyndicale CGT-CFDT-SUD-FO. De son côté, la direction, qui n'aura cédé que sur le paiement de quatre jours de grève sur six, affirme que le bureau annexe de la rue Boïnod ouvrira fin mars. La directrice de la rue Duc reconnaît l'exemplaire comportement des organisations syndicales, respectueuses de tous les personnels, grévistes ou non, et qui pendant le conflit ont veillé à ce que cependant les cartes de RMI soient distribuées. **B.C.**

18e
INFOS

Nouvelles de l'Ephémère

Les artistes (peintres, plasticiens, musiciens, gens de théâtre) qui depuis quatre ans, à titre provisoire (éphémère), travaillaient dans les locaux désaffectés de l'ex-hôpital Bretonneau, devront quitter les lieux fin juillet. Ils organisent des journées portes ouvertes en mars.



Thierry Nectoux

L'Hôpital Ephémère, lieu de créations et d'expositions installé dans les locaux désaffectés de l'ex-hôpital Bretonneau, rue Carpeaux, fermera ses portes le 31 juillet. L'Assistance Publique récupère ses locaux pour y aménager un centre de gériatrie. L'association qui gère ce lieu, et qui fédère 250 artistes (peintres, plasticiens, musiciens, artistes de théâtre), est à la recherche d'un nouvel espace.

Le problème est connu : il manque à Paris et en proche banlieue des lieux pour accueillir les créateurs. Ce manque de surfaces et les prix à l'achat ou à la location ont poussé depuis plusieurs années de nombreux artistes à se regrouper. Fondée en 1987, l'association loi 1901 Usines



Une exposition lors des précédentes journées portes ouvertes.

éphémères s'entend avec des propriétaires publics ou privés pour occuper provisoirement des sites promis à la démolition. Elle a

investi successivement plusieurs bâtiments dans la capitale ou à sa périphérie : une usine chimique à Paris, la Base à Levallois-Perret, l'Usine de Méru dans l'Oise et, depuis novembre 1990, l'hôpital Bretonneau, sur les pentes à l'ouest de Montmartre, rebaptisé Hôpital éphémère. Ce lieu, prêté par l'Assistance publique, est actuellement l'un des plus grands centres pluridisciplinaires en Europe. Il comprend, répartis sur 15.000 mètres carrés, des espaces dévoués aux arts plastiques, à la musique ou au théâtre.

Les plasticiens bénéficient de la plus grande partie de l'espace : cinquante ateliers de 80 mètres carrés en moyenne sont mis à la disposition de jeunes plasticiens. Aucun loyer n'est perçu mais une participation aux frais est demandée : 900 francs par mois pour 100 mètres carrés. Un atelier «haut de gamme» est destiné à accueillir des artistes reconnus. Côté musique, dix studios sont mis à disposition ainsi qu'un studio mobile 8 pistes et un studio d'enregistrement 16 pistes. Enfin, des salles sont réservées aux répétitions et aux spectacles de théâtre.

En attendant une grande fête (d'au revoir) de la musique en juin, l'association organise les 10, 11 et 12 mars trois journées portes ouvertes.

Erwan Perron

Le jardin suspendu de la maternelle Gustave Rouanet

C'est une petite école de briques rouges : trois étages, une façade en ronde, 1 rue Gustave Rouanet à l'angle de la rue du Ruisseau, à deux pas des Puces, une petite maternelle comme les autres, pimpante avec ses corridors résonnant des rires d'enfants.

Mais, à l'ombre des immeubles du quartier, la terrasse aménagée de la maternelle s'orne d'un jardin suspendu, de toutes sortes de plantes en pots, des fleurs qui s'épanouiront au printemps, mais aussi d'arbres fruitiers, des vrais, les uns qui portent aujourd'hui des citrons et d'autres qui vont, à la belle saison, donner des pommes, des cerises, des kiwis, du raisin et de ces délicieuses poires asiatiques, les nashis, que les guêpes du coin mangent parfois avant les enfants. Il y a même un bac à plantes aquatiques - roseaux, iris et lentilles - qui a abrité tritons et petites grenouilles (elles se sont sauvées !).

Tout cela est amoureusement cultivé par toute l'équipe éducative, Danielle Le Van, la directrice, en tête, et les enfants mettent la main et même leur petit pouce vert à la pâte. Les parents sont associés : ils viennent nettoyer la terrasse le samedi, ils apportent du matériel, des palettes pour installer les caisses de plantes, ils montent de la terre, un père camionneur est allé chercher le mois dernier une commande de perches en châtaignier pour construire des

pergolas et y faire grimper des fleurs. On les récompense d'ailleurs : les enfants de toute une classe ont planté chacun son bulbe de narcisse dans son petit pot, et ils ont éclos à temps pour être offerts à papa-maman pour Noël.

L'idée a fleuri l'an dernier dans la tête de deux instits, Thierry Guegdes et Ariane Couteau, mais elle s'est vraiment épanouie cette année et le jardin suspendu fait

grelu, le doux et le piquant, la vie comme elle pousse et le plaisir de manger des fruits frais grâce au jardin suspendu. On y a même installé un bac à sable pour qu'ils jouent parmi les fleurs. Les plus grands montent classe par classe régulièrement pour des ateliers plus «poussés». La terrasse est protégée par du treillage de plus de deux mètres de haut.

Dans les couloirs, les classes



Thierry Nectoux

maintenant partie intégrante du «projet d'école» (spécificité pédagogique élaborée dans chaque établissement scolaire). Toute l'école, 197 enfants dans sept classes, vit à l'heure du jardinage, y compris les plus petits à qui on explique les couleurs, le lisse et le

aussi, il y a des plantes et jusque dans un réduit sombre et froid : on y force les bulbes, technique venue du Japon qui consiste à la laisser dans le noir et le froid pour qu'ils s'épanouissent plus vite, même en hiver, dès qu'on les sort.

On a appris à dessiner des fleurs, à les nommer, les connaître : c'est ainsi que le langage, l'habileté manuelle, la réflexion, l'autonomie s'acquièrent en jouant, toutes choses indispensables pour bien apprendre quand on sera à la grande école.

Comment financer un tel projet ? Les Parcs et Jardins de la ville de Paris ont apporté leur soutien mais surtout... la petite maternelle a rédigé un projet, et Sylvie Salla, coordinatrice de la ZEP (zone d'éducation prioritaire) dont l'école fait partie, l'a envoyé à la Fondation Ushuaïa. En juin dernier, la Fondation a attribué ses dotations de printemps à dix-huit projets : à côté de projets ambitieux portant sur la défense de la faune et de la flore au Canada, à Mayotte, en Roumanie, au Burkina-Faso, il y avait le projet de jardin suspendu de Gustave Rouanet. La Fondation a donné 15.000 F, de quoi voir la vie en rose-géranium.

Marie-Pierre Larrivé

M.P.L.

18e
INFOS

Cap'Chap', un petit journal qui se vend bien

Seize pages photocopées, illustrées de croquis, dessins, photos, Cap'Chap', journal réalisé par des jeunes du quartier de la Chapelle, prépare son numéro 3, attendu pour le 15 mars. La petite équipe, partie du collège Marx Dormoy, qui avait sorti son premier numéro comme un coup d'essai en avril dernier, a mis du cœur à l'ouvrage.

Dix-huit jeunes entre 12 et 17 ans, accompagnés par deux adultes - un «appelé-ville» qui passe avec eux dix mois de son service, et un animateur de l'Espace Torcy -, sont parvenus à un beau résultat dans leur deuxième numéro : un édito qui a la pêche, des lettres de jeunes lecteurs, qui sont appelés à apporter leurs idées, articles ou poèmes, des dossiers d'actualité sur des pays comme l'Algérie ou la Côte d'Ivoire, ou encore sur un thème tel que la violence, la drogue, des tuyaux sur les jeux vidéo, des informations sur le sport, la mécanique, la musique, Cap'Chap' souhaite se faire entendre par le plus grand nombre de gens dans le quartier.

Et pour cela il peut compter sur ses vendeurs ! car la petite équipe s'occupe aussi de la vente et en une journée est capable de vendre une centaine d'exemplaires ! Le numéro 2 s'est vendu à plus de 1.200 exemplaires. Si bien que le journal, qui a reçu au départ une aide financière de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, n'est plus financé aujourd'hui que par ses ventes et espère bientôt faire des bénéfices... On le lui souhaite.

Aude Bergier

Cabines téléphoniques à la Goutte d'Or

Les responsables de la Poste se sont mis d'accord avec ceux de la voirie, à la demande de l'association Paris-Goutte d'Or, pour installer trois nouvelles cabines téléphoniques publiques : rue des Islettes, rue de la Goutte d'Or face à l'Hôtel de Police, angle rue de Chartres- bd de la Chapelle. Des boîtes à lettres seront également installées devant le bureau de poste de la rue des Islettes, qui n'en avait pas donnant sur l'extérieur. (NDLR : un bureau de poste sans boîtes à lettres, ça fait quand même désordre !)

La Fête du Bistro

Bistro ou Bistrot ? Qu'importe la terminaison pourvu qu'on puisse «vite» y aller boire... et on pourra y aller vite et bien, jeudi 30 mars, pour la Fête du Bistro à Montmartre, seconde édition. La fête est organisée par le Syndicat d'initiative du Vieux Montmartre et le doyen des restaurants de la Butte, La Mère Catherine, mais les autres estaminets participent aux festivités et servent aussi «vite» à boire. Pourquoi «vite» et pourquoi «bistro»? Parce que c'est la même chose : *bistro* veut dire *vite* en russe et c'est peut-être la seule bonne chose que nous ayons retenue de l'invasion des cosaques à Paris, à la fin de l'équipée napoléonienne, en l'an 1814. Ils avaient installé leur

quartier général à Montmartre (voir page 14). Ils étaient assoiffés et certains s'attaquaient chez la Mère Catherine. On dit qu'ils réclamaient «bistro», «bistro» (vite, à boire!). On dit aussi qu'au contraire, un de leurs officiers venait les faire déguerpir «bistro bistrot» (vite vite). De toutes façons, c'est là qu'a été lancé ce fameux mot et que nos cafés, nos bouchons, nos estaminets, sont devenus des bistros... ou bistrots.

Une plaque commémore l'évènement sur la façade de La Mère Catherine et le Syndicat d'initiative invite à le célébrer, vite vite, le 30 mars. *Za vaché zdarovié!* (A votre santé !)

Médecins du Monde choisit le 18e

L'immeuble qui abrita, près du métro Marcadet-Poissonniers, les célèbres Galeries Barbès, ancêtres des supermarchés du meuble jusqu'à leur disparition il y a quelques années, va devenir le siège social de l'association Médecins du Monde. Les travaux sont en cours.



Françoise Marié

Au coin des rues Marcadet et de Clignancourt, l'ancien immeuble des Galeries Barbès.

L'association *Médecins du Monde*, comme *Médecins sans frontière* (dont elle est d'ailleurs issue, à la suite d'une scission) se fixe comme objectif prioritaire l'intervention dans le domaine sanitaire, principalement dans des situations d'urgence, dans des pays du tiers monde. Mais l'association s'est également engagée depuis quelques années, toujours dans le domaine de la santé, dans des actions en faveur de catégories défavorisées ou marginalisées en France même. Nous avons rencontré Michel Brugière, directeur général de *Médecins du Monde*.

Le 18e du Mois : - *Qu'est-ce qui a motivé votre choix de cet emplacement dans le 18e ?*

M.B. : - Nous étions à l'étroit dans nos locaux du 11e. Nous voulions rester dans Paris *intra muros*, ne pas être dans un quartier trop chic, et par ailleurs nous avions une enveloppe financière limitée. La vocation de MDM (*Médecins du Monde*) n'est pas de faire de l'acquisition immobilière, des placements immobiliers. Il fallait trouver quelque chose qui réponde à ces trois exigences et le local des Galeries Barbès a répondu à ces attentes.

- *Sans entrer dans le détail, quel est le coût pour MDM de ce déménagement ?*

- L'acquisition immobilière a coûté 24 millions de francs et on va faire dedans 17 millions de travaux.

- *Avez-vous constaté des réticences face à votre installation dans le 18e ? Je pense à un épisode récent où la mairie a préempté un hôtel dont les Restos du cœur voulaient faire un centre d'accueil pour jeunes en difficulté (rue Burcq)...*

- Non, pas du tout, au contraire... Nous avons eu de la part de la

mairie du 18e et du conseil municipal (majorité et opposition) un accueil enthousiaste et un soutien. Nous avons rencontré, au cours de l'élaboration du dossier, le maire qui nous a aidés lorsque nous étions confrontés à des problèmes administratifs, tels que les délais pour obtenir l'autorisation de démolir et le permis de construire, puisqu'à l'intérieur du bâtiment nous allons faire notamment un « puits de lumière », un atrium. Je pense que M. Chinaud a appuyé nos démarches pour que ce soit assez rapide.

- *Combien de permanents vont se trouver sur le site ?*

- Une centaine de personnes vont travailler rue Marcadet.

- *Ce sera un centre purement administratif, ou comptez-vous ouvrir également un centre de soins ?*

- Pour le moment ce local a une vocation administrative et n'en aura pas d'autre. Nous n'avons jamais voulu mélanger dans un même lieu l'activité de soins et l'activité administrative, ce serait ingérable. Si des gens se présentent croyant que c'est un centre de soins, nous les renvoyons dans le centre

anciennement rue du Jura, maintenant rue Parmentier. On ne peut mélanger ces deux types d'activités, surtout avec les populations d'exclus auxquelles nous nous adressons et qui nécessitent une forte prise en charge.

- *MDM est également connu dans le 18e arrondissement pour le camion qui, deux fois par semaine au métro Château-Rouge, dans le cadre de la lutte contre le SIDA, accueille les toxicomanes. (Voir l'article paru dans le n° 1 du 18e du mois.) Depuis combien de temps existe cette activité ?*

- Les premiers échanges de seringues dans le 18e remontent à trois ou quatre ans et la présence du camion de Château-Rouge à environ deux ou trois ans.

- *Quel bilan tirez-vous de cette action auprès des toxicomanes de ce quartier ?*

- Je ne peux pas vous donner un bilan précis pour ce site particulier, car nous avons mis en place cette action dans d'autres lieux également. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il y a une amélioration considérable de l'indicateur en terme d'échange de

seringues. Initialement il y avait peu de rendu, c'est-à-dire que les gens venaient prendre des seringues stériles et ramenaient peu leur seringues usagées - ce qui était tout de même, en termes de prévention, un de nos objectifs. Ça, c'était tout au début. Maintenant le ratio s'est considérablement amélioré. On est passé de 30 % de seringues rendues à environ 60 %.

- *Il y a eu des problèmes avec les forces de police qui s'étaient postées à la sortie du métro Château-Rouge. Elles empêchaient les toxicomanes de venir échanger leurs seringues. Où en est la situation et quels sont vos rapports avec la police ?*

- De ce côté-là ça va beaucoup mieux. On a fait de la formation au niveau des forces de police.

- *Au niveau des forces de polices du 18e ?*

- Je ne peux pas vous répondre spécifiquement pour le 18e, je sais que nos équipes ont fait de la formation dans les commissariats. Ce qui nous a beaucoup aidés dans ce domaine, c'est l'évolution politique au plus haut niveau, déjà avec Bernard Kouchner lorsqu'il était ministre de la Santé, puis surtout avec Douste-Blazy. Il y a dû y avoir des concertations à ce niveau-là avec le ministère de l'Intérieur, j'imagine, puisque le caractère répressif des forces de police qui gênaient notre action de prévention a diminué. Le positionnement politique plus général par rapport aux problèmes de la toxicomanie a évolué, est devenu moins simpliste.

- *Envisagez-vous d'autres présences dans le 18e arrondissement ?*

- Non, pas à ma connaissance.

... Médecins sans frontières aussi

Bernard Dimey, poète montmartrois, a donné son nom à une nouvelle rue du 18e, donnant dans la rue Vauvenargues. L'association *Médecins sans frontières* y a inauguré un nouveau local en janvier dernier. Animé par Chantal Lang et Marc Wydra, ce local servira d'antenne communication pour l'Ile-de-France. Il permettra à MSF d'organiser ses actions d'information auprès de ses adhérents, et aussi dans les écoles. Il

servira également à des rencontres pour les retours de mission. Ce n'est pas un lieu de soins.

Rappelons que les MSF ne sont pas que des médecins : cette grande association humanitaire regroupe aussi des infirmiers, des psychologues, des formateurs, des hygiénistes.

Cette conjonction d'installation dans nos quartiers de MSF et de MDM méritait d'être saluée

J.Y. S.

Recueilli par Fred Kalfon

Rue de Laghouat : une association pour l'emploi

La lutte contre le chômage passe par les grands choix de politique économique, bien entendu. Les petites actions à la base ne sont pas pour autant inutiles. Par exemple celle des «associations intermédiaires» qui se préoccupent des personnes connaissant des difficultés d'insertion.

Chômeurs de longue durée ayant perdu leur capacité d'adaptation à un emploi nouveau, femmes ou jeunes n'ayant aucune expérience d'un travail professionnel : c'est à des personnes ayant des problèmes d'insertion professionnelle que s'adresse l'association intermédiaire pour l'emploi Eurêka-Services, 25 rue de Laghouat, à la Goutte d'Or.

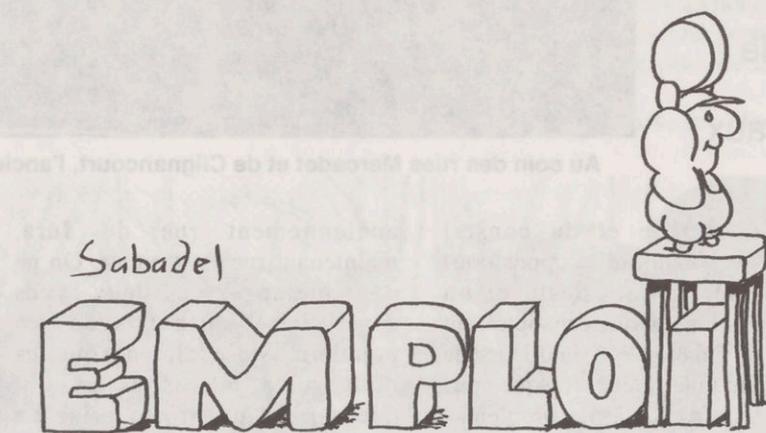
Eurêka-Services fait de la «mise à disposition de personnel» pour des «utilisateurs», entreprises ou particuliers. Un peu à la manière d'une agence d'intérim.

Un tiers environ des «missions» professionnelles qu'elle offre relève de ce qu'on appelle les «petits boulots», les «services à domicile» : ménages, garde d'enfants, aide à des personnes âgées, à des malades pour faire leurs courses, accompagnement d'handicapés, petits bricolages...

Eurêka-Services a même mis une jeune femme à la disposition d'une vieille dame qui voulait visiter les musées mais avait du mal à se déplacer seule.

Les autres postes offerts, ce sont des emplois d'intérim de bureau, secrétariat, travaux épisodiques chez des artisans, etc... Quelquefois, les missions débouchent sur une embauche.

Mais l'intérim n'est qu'un moyen : l'objectif, c'est aider des gens en difficulté à apprendre ou réapprendre les rythmes et les exigences d'un travail salarié. «Pour certains, explique Odile Maillard, directrice d'Eurêka-Services, huit heures de travail cinq jours par semaine, c'est trop dur. Soit parce qu'ils ont perdu l'habitude, soit parce qu'ils sont cassés par une vie de travail (vingt ans à la chaîne, ça peut détruire les capacités d'adaptation d'un homme), soit en raison d'une situation familiale particulière - nous recevons par exemple des mères de famille d'origine africaine qui ont besoin,



financièrement, d'un petit travail mais dont l'autonomie en temps est limitée...»

Exonération de charges

Il existe actuellement vingt associations intermédiaires de ce type sur Paris. Elles doivent avoir un agrément préfectoral, renouvelé annuellement après consultation, notamment, des Chambres de métier et de commerce. Il s'agit de vérifier qu'elles ne deviennent pas des entreprises commerciales déguisées. Car les pouvoirs publics ont reconnu le rôle de ces associations intermédiaires en leur accordant une exonération de charges sociales dans la limite de 750 heures de travail par personne et par an. (En contrepartie, elles n'ont pas le droit de laisser quelqu'un plus de trois mois chez le même utilisateur, contrainte que ne connaissent pas les sociétés d'intérim.)

«Lorsque nous avons commencé, il y a quelques années, nous n'offrions que 300 heures de travail par mois. En décembre 94 nous en étions à 2700 heures. En tout, 19.312 heures sur l'année, soit l'équivalent d'une entreprise de dix personnes à plein temps, explique Odile Maillard. Nous avons reçu plus de 2000 personnes en entretiens individuels, nous rédigeons en moyenne cinquante feuilles de paie mensuelles.»

Les gens se présentent après avoir entendu parler de l'association par le bouche-à-oreille, ou bien par

l'ANPE, par le Bureau d'aide sociale. Souvent ce sont des personnes ayant des difficultés de logement, quelquefois de santé. Presque toutes sont en situation d'urgence.

Quelquefois elles n'ont pas mangé la veille. Pour certains, l'association intermédiaire représente un passage, en vue de retrouver le contact avec le monde du travail, reprendre confiance. Pour d'autres, ce peut être, compte tenu de leur situation, un mode de fonctionnement plus durable.

Eurêka-Services, association sans but lucratif, a été créée en 1993 par deux structures : Médiation, un centre de formation spécialisé pour les publics à bas niveau de qualification, et la Maison Verte (centre protestant). En dehors de la directrice, l'encadrement est assuré par deux personnes en CES à mi-temps, et des bénévoles. Il y a un gros travail administratif, et d'innombrables coups de téléphone à donner pour trouver des emplois : il en faudrait toujours davantage.

«C'est très convivial chez nous, dit Odile Maillard, les gens reviennent nous voir même quand ils ont retrouvé un boulot régulier. Quand ils passent dans la rue, ils poussent la porte, pour nous dire bonjour, nous présenter leurs enfants...»

Noël Monier

• Eurêka Services, 25 rue de Laghouat, 75018 Paris.
Tél. 46.06.06.00.

Ecoles : manifestation devant le rectorat

Ils étaient une centaine rassemblés devant le rectorat de Paris à l'appel des Collectifs Goutte d'Or, Chapelle, Abbesses-marché St Pierre, et des syndicats d'enseignants SGEN-CFDT, SNUIPP-FSU, SE-FEN, le 14 février, jour où les services de l'Education nationale commencent à préparer les modalités de la rentrée de septembre 1995. Selon les manifestants, cette rentrée s'annonce catastrophique pour notre arrondissement, où des dizaines d'enfants risquent de ne pas être accueillis en cours préparatoire et en maternelle. Une délégation a été reçue par un collaborateur du directeur d'académie. La mairie d'arrondissement, qui jusqu'à présent, disent les animateurs de cette manifestation, «ne semblait pas très alarmée, se contentant d'annoncer des créations de classes au coup par coup dans des locaux préfabriqués, voire dans des bibliothèques réquisitionnées», paraît s'inquiéter : elle réunit le 13 mars, sur le thème de l'école, un «CICA» (conseil d'initiative et de consultation d'arrondissement), instance qui réunit les associations avec les conseillers élus de l'arrondissement.

Des classes nouvelles

- Le groupe scolaire des rues Vauvenargues et Georgette Agutte (quartier des Grandes Carrières) va s'agrandir : 4 classes supplémentaires dès la rentrée prochaine pour le collège Berlioz, amélioration des locaux de l'école primaire et de la maternelle, grâce à l'acquisition d'un terrain au 157 rue Belliard. Coût prévu des travaux : 37 millions. Encore 4 classes de plus devraient être ajoutées en 1998 au collège (qui en comptera alors 20).
- L'école du 9 rue Richomme (quartier de la Goutte d'Or) sera portée de 12 à 16 classes à la rentrée 1996, plus un atelier de musique et un atelier de dessin. Les travaux débiteront en juillet 1995. Coût prévu : 6.760.000 F.

Un immeuble pour le logement d'urgence

L'immeuble du 2, place de la Chapelle (tout près du métro Chapelle), acheté par la Ville de Paris et actuellement inoccupé, va être affecté aux programmes d'aide aux personnes défavorisées : quinze petits «logements d'urgence» vont y être aménagés. Leur attribution sera faite par une commission réunissant la Ville, la préfecture et des représentants d'associations caritatives. Le maire du 18e, Roger Chinaud, a annoncé au conseil d'arrondissement qu'il recherche d'autres immeubles utilisables pour des options de ce type.

DU MOIS

Trois grands dossiers concernant l'urbanisme sont à l'ordre du jour dans notre 18e :

Riquet-Pajol

• Dans le quartier de La Chapelle vient de s'achever l'enquête d'utilité publique sur la «ZAC Riquet-Pajol». Le projet de la municipalité est de construire, sur des terrains achetés à la SNCF, un ensemble neuf de 620 logements.

Montmartre

• Le plan de protection du site de Montmartre a été présenté aux habitants il y a deux mois dans l'enquête d'utilité publique. Que va-t-il se passer maintenant ?

Château Rouge

• La deuxième étape du vaste projet de rénovation de la Goutte d'Or va s'ouvrir. On en est encore au stade des études et des discussions préalables, mais déjà quelques enjeux apparaissent.

Ce sont trois opérations de natures différentes. Elles suscitent parmi la population et les élus des réactions également différentes.

Sur **Montmartre**, tout le monde approuve le plan dans son principe, mais des interrogations se font jour sur la volonté de la municipalité de l'appliquer réellement.



Sur **Château-Rouge**, les intentions de la municipalité ne sont pas encore fixées. Mais les opinions sont plutôt favorables sur la première phase de rénovation de la Goutte d'Or (Goutte d'Or sud), qui est encore en travaux. Les craintes de voir déporter en grande banlieue une partie de la population du quartier ne se sont pas concrétisées - grâce à l'action des associations, disent certains. M. Delanoé (PS) déclare que, si la rénovation se poursuit dans le même esprit, la Goutte

d'Or est le quartier où il aimerait vivre. Les Verts expriment certaines réserves ; ils sont favorables aux procédures permettant la réhabilitation des bâtiments plutôt que leur destruction.

Mais pour la ZAC **Riquet-Pajol**, on constate de très fortes et nombreuses oppositions.

Sur ces trois dossiers, nous avons interrogé en priorité les associations représentatives des habitants. Nous avons aussi demandé le point de vue de la municipalité en la personne de Roger Chinaud, maire du 18e, et celui de représentants de l'opposition (socialistes et Verts). Nous avons tenté de résumer la masse d'informations recueillies, en espérant aider les citoyens du 18e à s'y retrouver, et s'ils le veulent, à intervenir sur ce qui est *leur* affaire, notre affaire à tous.

ZAC Pajol : un projet contesté

La ZAC Pajol, où en est-on ? Pour mémoire, il s'agit d'une importante opération de construction que la Ville de Paris projette sur des terrains appartenant actuellement à la SNCF. Cette future ZAC (zone d'aménagement concerté) comprendrait 620 logements neufs (dont 60 % de logements sociaux et 40 % de «programme libre»), une école, un espace vert de 5 000 m² et des zones de commerces de 5 000 m² également. Le terrain concerné se situe entre la rue Riquet, la rue Pajol, la rue du Département au sud et les voies ferrées à l'est.

Les souhaits de la municipalité de Paris sont explicites : «Construire des logements dans le nord de Paris est une priorité», nous dit M. Chinaud, maire du 18e. L'objectif est également, nous dit-il, de «rééquilibrer la population du quartier», en rajeunissant et en «diversifiant socialement», ce qui explique la répartition prévue entre logements sociaux et programme libre. Si nous comprenons bien, la municipalité trouve que la composition sociale du quartier de la Chapelle est «déséquilibrée», qu'il y a trop de personnes de revenus modestes, et qu'il ne serait pas mauvais de faire venir un peu de population plus aisée.

Après la première réunion de concertation organisée en juin 1994 à la Chapelle, des modifications ont été apportées au projet initial.



Le terrain prévu pour la ZAC appartient à la SNCF et est actuellement occupé par des bâtiments de messagerie. 620 logements y seront construits, avec une école, un espace vert et une zone de commerces de 5 000 m².

L'école prévue a été portée de dix à douze classes (six maternelles, six primaires), la surface d'espace vert a été agrandie, la surface commerciale aussi (ce qui inquiète les commerçants d'alentour). Sur le projet ainsi modifié, le conseil d'arrondissement du 18e et le conseil de Paris ont eu à se prononcer, puis une enquête d'utilité publique a été ouverte à la

mairie du 16 janvier à fin février.

Les retouches apportées au projet initial ne suffisent pas à satisfaire les associations du quartier.

Pour prendre un exemple, les associations de parents d'élèves estiment que les douze classes

SUITE DU DOSSIER ►

prévues, mises en rapport avec la population supplémentaire qu'amènerait la ZAC, ne répondent pas aux insuffisances criantes dans le quartier : écoles primaires incapables de faire face à l'augmentation du nombre d'enfants, collègue surpeuplé, pas de lycée. (1)

Insuffisance d'équipements collectifs

Le déficit d'infrastructures en matière d'écoles et de services publics est d'autant plus fort que la densité de la population dans ce quartier est déjà supérieure à la moyenne parisienne, souligne Frédéric de Bresson, président de l'Association La Chapelle.

La conception de la ZAC est mise en cause sur le fond : amplification du morcellement du quartier déjà visible du côté Evangile, désorganisation de la vie commerciale des rues environnantes, aggravation de l'insuffisance des équipements...

Il faut des logements, tout le monde est d'accord ; mais il y a un fossé entre les méthodes proposées par la Mairie (construire des immeubles neufs à forte densité d'habitants) et les propositions des opposants au projet : rechercher les logements vacants déjà existants, éviter de « briser » les quartiers anciens, et surtout prévoir, en même temps que les logements, des équipements en proportion suffisante. « Il faut que les parents puissent promener leurs enfants sans gêner les vieilles dames, que les enfants aient de la place pour jouer, que les jeunes puissent faire de la musique sans déranger les voisins... »

Frédéric de Bresson insiste sur la nécessité de penser la vie du quartier dans son ensemble. « Un terrain qui se libère ne peut-il pas être utilisé au service des habitants déjà là ? ou bien faudra-t-il que 22.000 habitants s'adaptent aux visées des aménageurs ? »

Un document sorti clandestinement

Les services d'urbanisme de la ville qui ont conçu cette ZAC ont peut-être, eux aussi, une vision d'ensemble, mais pas la même. Un des animateurs de l'Association La Chapelle nous a montré un document sorti (clandestinement) de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR, organisme technique dépendant de la Mairie de Paris) et sur lequel sont figurés des projets à une échelle bien plus vaste que la ZAC Pajol. On y découvre qu'il est envisagé de recouvrir partiellement les voies SNCF et d'élargir l'opération Riquet-Pajol vers l'est. Et aussi d'ouvrir une nouvelle voie, assez importante, à partir du prolongement et de l'élargissement de l'impasse Dupuy, voie qui pourrait enjamber les voies ferrées (M. Chinaud nous a confirmé l'existence d'un projet de ce type). On y découvre surtout que les technocrates de la mairie de Paris ont toujours la volonté de



être libéré. « Un programme de logements en complément de la future ZAC du secteur de la gare du Nord est déjà à l'étude », avait répondu M. Fournier. Le projet de ZAC était donc déjà décidé.

Selon M. Chinaud, l'accord entre la Ville de Paris et la SNCF n'a pu se faire que sous réserve de construire des logements ; car le terrain à bâtir s'achète plus cher que le terrain pour espaces



Noël Monier

Une des rencontres organisées par l'Association la Chapelle, où les habitants discutent autour des plans.

L'Association La Chapelle : Vive la concertation !

En octobre 1994, l'Association La Chapelle démarrait avec huit adhérents. L'idée était née à la suite de

la réunion de concertation organisée en juin par la mairie à propos de la ZAC Pajol, et où il régnait « une ambiance électrique », raconte Frédéric de Bresson, président de l'association. Elle compte aujourd'hui plus de cent adhérents et a entrepris, avec succès, de coordonner l'action d'une dizaine d'autres associations à vocation plus locale.

Actuellement, les énergies sont concentrées sur le projet de ZAC Pajol. L'ouverture de l'enquête publique à ce sujet a déclenché une formidable dynamique dans ce quartier. « Zone d'aménagement concerté ? », se sont dit les responsables de l'association. Organisons la concertation ! Réunions d'information, installation d'une exposition avec débats au Monoprix, distribution de 22.000 questionnaires expliquant sommairement ce qu'est une ZAC et demandant aux gens de donner leur opinion, avec des « points-relais » pour recueillir les réponses, chez des commerçants, à la bibliothèque, etc...

« Ah vous êtes de la mairie ? » ont demandé des passants aux membres de l'association qui distribuaient le questionnaire. « Ah non, pas du tout ! », répondaient-ils.

« Nous ne voulons que ce que veulent les habitants », nous dit Frédéric de Bresson. Leur donner la parole, et obliger les élus et les techniciens de l'urbanisme à les écouter : tel est l'objectif.

doubler la largeur de la rue Riquet (voir l'encadré page suivante).

Il y a dans tout cela une vision technocratique qui ignore la réalité de la vie des gens.

Les conditions de l'accord avec la SNCF

Bref, ce projet suscite des oppositions très vives. Sur le terrain politique, les conseillers socialistes et communistes ont voté contre. « Nous cherchons à bloquer les décisions pour éviter que l'irréversible ne s'accomplisse », nous dit Bertrand Delanoé, leader des socialistes au conseil de Paris et élu du 18e. En 1992, le député socialiste Daniel Vaillant avait proposé la création d'espaces verts sur cette emprise SNCF : les « jardins d'Eole ». Il avait écrit à M. Fournier, président de la SNCF, pour savoir si ce terrain pouvait

verts et la SNCF avait besoin d'argent pour se désendetter. Elle n'acceptait de vendre qu'à cette condition. « Si nous avons refusé l'opération de logements, nous a dit M. Chinaud, il ne se serait rien passé car nous n'aurions pas eu le terrain. »

Pour leur part, les Verts du 18e critiquent violemment le projet. Ils contestent le principe même des ZAC, que la municipalité Chirac multiplie à travers Paris.

Les ZAC, disent-ils, sont des zones de non-droit, où par exemple les règles habituelles du plan d'occupation des sols ne s'appliquent pas, et où M. Cabana, adjoint de Chirac chargé de l'urbanisme, estime qu'il peut faire ce qu'il veut sans avoir à s'en expliquer. Ils critiquent l'absence totale de transparence du fonctionnement de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme). La ZAC Pajol, disent-ils, amènera une « surdensification » de population.

Ces oppositions très vives, et les critiques formulées par les simples habitants lors de l'enquête publique, aboutiront-elles à une refonte du projet ?

(1) Sur la question des écoles dans le quartier de la Chapelle, voir notre n° 2. Toutefois M. Chinaud nous a déclaré que le projet de lycée sur le secteur Duployé, à la Goutte d'Or, avait enfin obtenu l'accord du rectorat : « Il faut maintenant monter le dossier de financement Etat-région ». Il s'agirait d'un lycée de mille élèves avec des sections scientifiques et des classes préparatoires.

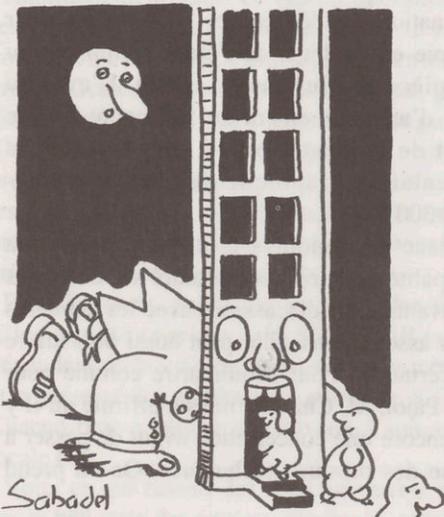
L'affaire du doublement de la rue Riquet

Il y a longtemps que les services de la mairie de Paris parlent de doubler la largeur de la rue Riquet. Ils ont même commencé à mettre ce projet en oeuvre, bien qu'il n'ait pas encore été approuvé par les élus : la Ville «préempte» à tour de bras sur le côté sud de la rue, rachetant les appartements vacants, dans le but de pouvoir un jour démolir les immeubles. Les appartements rachetés sont murés. Les habitants et propriétaires de la rue Riquet, qui ont constitué une association de défense (baptisée SRPG), ont réussi à empêcher qu'on mure les fenêtres sur rue ; ça ne se voit donc pas du dehors, mais la réalité est là. L'immobilisation de ces logements coûte cher à la Ville, qui doit payer les charges de copropriété sans toucher de loyers.

Pour qui connaît le quartier, ce projet est une folie : inutile (car la circulation dans la rue Riquet n'est nullement saturée) et nuisible, car la rue Riquet, rue commerçante, lieu où les gens se rencontrent, constitue avec le marché de l'Olive et les rues avoisinantes le coeur vivant du quartier.

Les technocrates de la Ville évoquent de grandes idées sur la circulation (il s'agirait de mettre en place un dégagement est-ouest supplémentaire pour les voitures, en somme de transformer la rue Riquet en une sorte d'axe rouge), sur les liaisons 18e-19e, etc... Mais la notion de «quartier» comme réalité vivante à préserver leur est étrangère.

M. Chinaud, maire du 18e, a déjà dit au cours d'une réunion publique, et il nous a formellement confirmé, qu'il est hostile à ce projet. Il est donc en opposition avec les services de la Mairie de Paris. Affaire à suivre.



DOSSIER

Le plan de protection du site de Montmartre



Caroline Abitbol

«On boit, on mange, on sympathise» : l'aspect «village» est un des charmes de Montmartre...

Le «commissaire enquêteur» chargé de l'enquête d'utilité publique sur le «plan de sauvegarde» du site de Montmartre s'en est, paraît-il, étonné : rarement il avait vu tant d'habitants venir dans une mairie étudier les plans et présenter leurs remarques à propos d'un projet d'urbanisme. L'enquête durait du 17 octobre au 3 décembre, le commissaire devait présenter son rapport deux mois après. Il a du retard : à la mi-février, M. Chinaud, maire du 18e, ne savait pas quand il recevrait ce document. Mais ce n'est pas grave, la question essentielle étant : quel écho sera donné aux remarques des Montmartrois ?

Les principales dispositions

Le projet concerne, rappelons-le, 84 hectares entre les rues Custine et Caulaincourt au nord et à l'ouest, les boulevards de Clichy et Rochechouart au sud, la rue de Clignancourt à l'est.

Quatre cents immeubles environ dans cette zone seraient déclarés intouchables en raison de leur intérêt architectural ou de leur importance pour le site. Pour les autres, s'ils devaient être démolis un jour, il y aurait obligation de reconstruire à la même hauteur et dans le même style.

Toutefois, le plan présenté par la mairie prévoit la possibilité de combler éventuellement 9 % des «dents creuses». De quoi s'agit-il ? Une des

caractéristiques de la Butte Montmartre, c'est que les bâtiments y ont des hauteurs différentes - ce qui permet, à tout moment, des *points de vue* sur une pente, un escalier, un panorama de Paris. Les endroits où il n'y a pas de bâtiment, ou bien où se trouve un bâtiment nettement plus bas que ses voisins, c'est ce qu'on appelle des «dents creuses» et il est essentiel de les préserver. Le plan prévoit une protection pour 91 % d'entre elles.

Les auteurs du projet ont recensé également les cours et jardins intérieurs et proposent d'en protéger la plupart.

Enfin, le plan prévoit une dérogation à la règle habituelle en matière de construction de parkings. Habituellement, pour tout immeuble neuf construit (ou reconstruit) à Paris, on doit obligatoirement prévoir une certaine proportion de places de parking. Sur le site de Montmartre, cette règle ne jouerait pas ou jouerait moins, afin de limiter la circulation dans les rues de la Butte.

Les remarques des associations et des habitants

Tout le monde, y compris l'opposition municipale, s'est félicité des orientations d'ensemble. De nombreuses questions ont cependant été posées, des inquiétudes exprimées. En voici quelques-unes.

- **Les «dents creuses»** : Beaucoup d'habitants, et les représentants des associations, ont cherché à savoir où se situaient les 9 % de «dents creuses» qui pourraient éventuellement être comblées. Personne n'a pu obtenir une réponse précise.

- **Les zones «classées»** : Il existe actuellement à Montmartre trois sites «classés», bénéficiant d'une protection renforcée : l'église Saint Pierre, la «mire du Nord» et ce qu'on appelle «le Maquis», c'est-à-dire la zone située à l'ouest du sommet, autour de la rue Cortot et de l'avenue Junot. Le classement de ce dernier site a été obtenu en 1991 à l'issue d'une bataille (victorieuse) de douze ans contre un projet de parking géant. Or, constate avec étonnement l'Association de défense de Montmartre (ADDM, la plus importante des associations du quartier), cette zone n'était pas indiquée comme «site classé» sur les plans établis pour l'enquête publique. Est-ce un oubli du dessinateur ?

- **Les parkings** : Si la volonté de la municipalité est de restreindre la circulation automobile dans les rues étroites en limitant les parkings, pourquoi s'entête-t-elle sur le projet de parking souterrain des Abbesses, débouchant sur la très étroite rue Véron ?, demande l'association SOS Abbesses (soutenue d'ailleurs par l'ADDM). Il y a de quoi douter des intentions de la municipalité.

SUITE DU DOSSIER ►



• **Les espaces verts** : Beaucoup de participants à l'enquête se plaignent de ce que tels et tels jardins privés n'aient pas été pris en compte. Une association de la rue Bachelet signale le cas d'un promoteur qui n'a pas respecté le *plan d'occupation des sols* (POS) actuel et a empiété sur un espace vert qu'il aurait dû préserver. Or, sur le nouveau plan, cet empiètement est présenté comme un fait acquis ; il est donc en quelque sorte proposé de l'entériner...

• **Le sous-sol** : La Butte Montmartre est trouée comme un gruyère en raison des carrières de gypse qui y ont été exploitées en souterrain pendant des siècles. De ce fait, tout chantier nouveau, notamment s'il exige des excavations importantes, présente un danger. L'ADDM demande qu'un règlement impose pour tous travaux une étude géologique. (Ces remarques de l'ADDM, et beaucoup d'autres, figurent dans un document qu'elle a édité à cette occasion.)

Le «plan de sauvegarde» est-il irréversible ?

Ce plan sera-t-il efficace ? Sera-t-il impossible de contrevenir à ses dispositions ? C'est la question la plus importante. «S'il n'y a pas une réelle volonté politique derrière, ce plan sera du vent», nous a déclaré Pierre-Michel Haas, président de l'ADDM.

Jean-François Blet, président de la CLAQ (*Coordination et Liaison des Associations de Quartier*, dont font partie plusieurs associations du 18e, notamment *SOS-Abbesses*), va plus loin.

La «gestion du site» et des commerces

Le plan proposé ne concerne que l'*occupation des sols* (bâtiments, voies, espaces verts...). Ces questions ne peuvent évidemment pas être séparées des problèmes de *gestion du site* : circulation (voitures, cars, transports en commun), signalétique (panneaux indicateurs...), commerces.

Nombre de remarques formulées à l'enquête publique portaient là-dessus.

Le plan prévoit l'interdiction d'ouvrir de nouvelles boutiques dans un certain nombre de rues. Mais, fidèle à la conception «libérale» de l'économie, il refuse d'intervenir sur la **nature des commerces**. Or il y a danger de voir les boutiques de la Butte monopolisées par des commerces de gadgets, T-shirts et bimbeloterie de série, au détriment de l'environnement artistique qui caractérise Montmartre.

De ce point de vue, une affaire en cours est significative : le propriétaire des murs de la *Galerie Chabin*, près de l'église Saint Pierre, a entrepris de récupérer ses locaux en mettant fin au bail qui le lie à cette galerie. Il annonce son intention de relouer ces locaux avec des *baux précaires*, ce qui implique presque inévitablement des commerces de gadgets. Or la *Galerie Chabin*, actuel locataire menacé d'expulsion, n'assume pas seulement une fonction de marchand de tableaux ; elle organise aussi des expositions et manifestations artistiques. Nombre de défenseurs de la Butte (dont l'ADDM) ont pris le parti de M. Decker, gérant de la galerie Chabin et peintre.

M. Haas, de l'ADDM, insiste également sur la **sécurité** et tient à ce qu'on le dise. Ces problèmes ne peuvent être traités de façon simpliste. Nous y reviendrons.



Il souligne un point qui n'est pas seulement technique : pour instaurer ce «plan de sauvegarde», la municipalité de Paris choisit la procédure administrative de modification du *plan d'occupation des sols* (POS). Or, si par la suite, à un moment quelconque et pour une raison quelconque, la municipalité veut décider telle ou telle dérogation au POS, cela lui sera facile : il suffira d'un vote du Conseil municipal de Paris où, par définition, le maire et sa

municipalité disposent de la majorité. Jean-François Blet conclut : la municipalité se ménage une possibilité de ne pas appliquer les règles qu'elle aura fixées. Il existe d'autres procédures, par exemple la création d'une ZPPAU (*zone de protection de patrimoine architectural et urbain*), qui sont beaucoup plus contraignantes, auxquelles il est plus difficile d'apporter des dérogations et qui par conséquent offriraient une protection bien plus sûre. La procédure de ZPPAU a été employée pour la protection du Marais. Pourquoi pas pour Montmartre ? Dans d'autres villes françaises, elle est utilisée bien plus couramment qu'à Paris.

M. Chinaud, pour sa part, déclare que ce serait une folie pour la municipalité de ne pas respecter par la suite ce «plan de sauvegarde» : elle se déconsidérerait aux yeux de ses électeurs, dit-il. Peut-être, mais... la vigilance des habitants restera indispensable.

L'enquête d'utilité publique : une démocratie qui laisse à désirer...

Obligatoire avant nombre d'opérations d'urbanisme, l'*enquête d'utilité publique* offre l'apparence d'une procédure démocratique : le projet élaboré par les autorités peut être consulté en mairie par les citoyens, appelés à formuler leurs remarques ; un «commissaire enquêteur» fait ensuite la synthèse de ces contributions et propose des aménagements du projet. Pourtant, ceux des habitants du 18e que nous avons rencontrés et qui s'étaient rendus à la mairie pour l'enquête publique concernant Montmartre ou concernant la ZAC Pajol, manifestaient leur déception. Mme Marika Hubert, secrétaire de l'association *SOS Abbesses*, résume assez bien leurs impressions :

«D'abord il faut faire la queue. On ne passe qu'un par un. S'il y a trop de monde, revenez un autre jour. Une fois dans la salle, on découvre que les documents sont rédigés dans un

vocabulaire technique incompréhensible au profane. Impossible de poser des questions, personne n'est là pour y répondre ; impossible de faire des photocopies avec l'espoir de les lire chez soi à tête reposée ou de consulter quelqu'un de compétent, c'est interdit. On est surveillé en permanence (il faut éviter que certains abîment les documents ou les emportent, mais ça crée une ambiance désagréable...) Le commissaire enquêteur n'est là que très rarement. Alors, tout ce que vous pouvez faire, c'est chercher ce qui est prévu pour le coin précis où vous habitez, en abandonnant l'espoir de prendre une vue complète du projet...»

Un habitant de la rue Marx Dormoy qui avait demandé, en vain, à faire des photocopies du dossier sur la ZAC Pajol, s'est vu répondre : «Ecrivez à la mairie de Paris, sous-direction des opérations d'aménagement.» Ce qu'il a fait.

Il a reçu une réponse : oui, on peut se procurer des copies des pièces figurant dans le dossier d'enquête, mais c'est payant. Entre 1 franc (pour la note technique sur le système d'élimination des déchets) et 1000 francs (pour une copie en couleurs de l'étude d'impact, qui est la pièce la plus intéressante). L'avis du conseil d'arrondissement du 18e coûte 3 F, le rapport de présentation du dossier 15 F, la représentation graphique du parti d'aménagement 300 F, etc...

A l'issue de l'enquête d'utilité publique, la municipalité de Paris peut prendre ses décisions sans davantage de discussions avec les habitants et leurs associations. Elle peut aussi poursuivre la concertation. Pour Montmartre comme pour Riquet-Pajol, M. Chinaud nous a affirmé qu'il y aurait encore une concertation avant de passer à la phase des mesures techniques. On en prend acte.

Chateau Rouge : les enjeux de la deuxième étape de la rénovation de la Goutte d'Or



Noël Monier

Détruire ou réhabiliter ? (Ici, un immeuble rue des Gardes, dont la démolition a d'ailleurs commencé depuis que cette photo a été prise.)

Oyez, bonnes gens, la rénovation de la Goutte d'Or, secteur Nord, entre les rues Doudeauville, Stephenson, Cavé, des Gardes, Polonceau, et le boulevard Barbès, c'est-à-dire «le secteur Château-Rouge», va commencer ! Qu'on palabre ferme, qu'on fasse force assemblées, mais qu'on ne mette pas la tête sous l'oreiller, car alors, gare aux pleurs et aux grincements de dents !

D'abord quelques points de repère. A quoi sert une opération de rénovation ? A améliorer l'état des immeubles en ce qui concerne la structure (toitures, façades, caves...) et, pour les plus dégradés, à détruire et reconstruire ; et à mettre les logements aux normes de confort, en installant WC, salles d'eau, là où ils manquent. C'est une intervention positive des municipalités, qui organisent ces opérations. Bien utile dans le secteur Goutte d'Or-Nord, où de nombreux bâtiments sont fissurés, humides, et où 26 % des ménages ne disposent pas de WC dans l'appartement.

Le projet n'est pas tout ficelé

Habituellement, dans ce type d'opérations, les services de l'urbanisme, contraints par la loi à se concerter avec la population, présentent des projets ficelés. Ici, comme ce fut le cas pour la Goutte d'Or-Sud, des réunions régulières d'échange avec les habitants ont été programmées, pour permettre à ceux-ci d'infléchir les choix. Plusieurs ont déjà eu lieu, d'autres sont prévues. Encore faut-il que les gens y viennent et émettent des avis argumentés !

Pour l'instant, on en est au stade des études. Elles ont été confiées à la SEMAVIP (société dépendant de la ville de Paris) qui les a terminées et a présenté les résultats au public le 8 février. Chacun peut consulter ces travaux à son antenne locale (1).

Voici ce qui ressort des deux premières études, sur le bâti (état des parties communes, toitures...),

et sur les logements (niveau de confort, taux d'occupation...) et ce qu'on peut dire sur les enjeux sous-jacents.

Deux types de situations émergent. Six secteurs, surtout localisés rue Myrha, rue Léon, rue Cavé, ont été classés en *droit de préemption urbaine renforcée* (DPUR) : les propriétaires qui veulent vendre sont obligés de céder leur bien à la ville. Il s'agit d'immeubles en très mauvais état, que la ville a déjà acquis en totalité ou pour la plus grande part.

La SEMAVIP doit déterminer d'ici fin juillet s'ils sont irrécupérables et donc à détruire, ou bien à «réhabiliter» (remettre en état). Démolitions et remises à neuf commenceront en principe début 1996. (En fait, certains de ces bâtiments jugés vétustes ont déjà été démolis.)

Dans d'autres secteurs, où existent des immeubles très abîmés mais qui ne sont pas classés en DPUR, la Ville a le choix entre plusieurs approches. Elle peut négocier à l'amiable avec les propriétaires ; mais, sur une copropriété, il existe toujours deux ou trois récalcitrants qui refusent de vendre ou de remettre en état ; surtout, on trouve beaucoup de propriétaires «défaillants», partis sans laisser d'adresse, ou marchands de sommeil, qui ont acheté pour une bouchée de pain, louent au prix fort à des familles qui s'entassent dans deux pièces, et ne veulent pas entendre parler de travaux. Du coup les services d'urbanisme s'orientent vers des procédures juridiques contraignantes, telles que la *restauration immobilière* (RI). D'ici fin 1995, ils doivent déterminer quels «outils» juridiques seront retenus, décision annoncée à la population en 1996. Ces procédures réclamant du temps, les ouvriers n'apparaîtraient dans ces secteurs que trois ans plus tard.

Le choix de la procédure est un moment-clé. Actuellement une première opération a été lancée, l'OPAH (*opération programmée d'amélioration de l'habitat*, voir l'article dans notre dernier

numéro). Mais «si on laisse la liberté aux propriétaires de rénover, même avec des incitations financières, comme c'est le cas dans l'OPAH, explique Michel Neyreneuf, de l'association Paris Goutte d'Or, un quart seulement d'entre eux le fait réellement, les autres attendent. C'est pourquoi nous sommes favorables à la procédure de restauration immobilière, qui a bien marché dans le sud du quartier, et qui est contraignante : la ville adresse aux propriétaires des injonctions de travaux, assorties de subventions.»

Démolir les immeubles ou les réhabiliter ?

Tant pour les secteurs en DPUR que pour les autres, va se poser rapidement une question : qu'est-ce qu'on détruit ? qu'est-ce qu'on réhabilite ? Pour les immeubles très dégradés, la discussion est vite réglée. Mais pour ceux qui sont «tangents», il faut arbitrer entre des intérêts contradictoires. L'aménageur public, par souci de rentabilité, voudra détruire la maison en bon état coincée au milieu d'autres en déconiture : ça coûte moins cher que de la conserver pour la réhabiliter. Beaucoup de locataires en suroccupation (230 familles de plus de cinq personnes vivent dans une ou deux pièces sur Château-Rouge), qui auront droit à des logements plus vastes en cas de démolition, y sont favorables. Mais la plupart des propriétaires préfèrent réhabiliter, car des immeubles expropriés se vendent au-dessous de leur valeur... D'où de multiples bagarres, d'où sortent vainqueurs ceux qui savent se défendre.

Logements sociaux ou PLI ?

A l'étape suivante, se pose la question du type de logements à construire : logement social, ou bien en PLI (prêt locatif intermédiaire), ce qui implique des loyers de 3.000 ou 4.000 F par mois, sans accès à l'*aide personnalisée au logement* (les allocations logement). Si la ville opte massivement pour le PLI, une majorité des habitants actuels ne pourra pas se maintenir dans le quartier. A l'inverse, un pourcentage réduit d'appartements de ce type favorise le brassage des catégories sociales...

Que deviennent les occupants ?

Dernier point, le relogement. Que deviennent les occupants des immeubles démolis ? Le plus souvent, on le sait, les opérations de rénovation se traduisent par le départ massif des ouvriers, employés, et immigrés, rejetés en grande banlieue. Cependant, les associations du quartier, *Paris Goutte d'Or* comme *Habiter au Quotidien*, le reconnaissent, il n'en a pas été ainsi à la Goutte d'Or-Sud : les habitants ont été relogés dans le 18e ou les arrondissements limitrophes. Car, sous la pression des associations, la municipalité s'était engagée à ce que tous les locataires (y compris ceux «de bonne foi» qui paient un loyer régulier sans recevoir de quittance) et les personnes louant une chambre d'hôtel au mois, soient relogés à proximité et puissent revenir dans le quartier. Tout l'enjeu est d'obtenir les mêmes garanties pour le secteur Nord, ce qui n'est pas gagné d'avance !

(1) SEMAVIP - 29, rue Myrha. 42 62 87 60.

18^e

COUPS DE COEUR

La rue André del Sarte

Le coup de coeur de Marie-Pierre Larrivé, c'est une rue entière...

Tout est bon chez elle, y a rien à jeter, comme dit la chanson. Le plan de Paris prétend que la rue André Del Sarte commence rue de Clignancourt et se termine rue Charles Nodier. Il faut plutôt dire qu'elle tourne le dos à la monumentalement kitsch façade des anciens magasins Dufayel, devenus BNP, et s'ouvre sur les parois rocheuses des jardins de Montmartre.

C'est une petite rue (24 numéros), mais on y trouve tout ce qui doit faire une rue qui se respecte : cours des Halles, pharmacie, boulangerie, boucherie, horlogerie, marchand de photos, un droguiste très compétent, laverie automatique, officine d'infirmières, kiné, médecin, une petite école maternelle (avec un crocodile et un ptérodactyle sculptés ornant l'entrée), un libraire dépositaire de presse qui est également reporter photographe - et chez qui vous pouvez trouver *le 18e du mois* - et, ce qui est moins habituel, un réparateur de matelas. Il n'y a pas de raton laveur, mais plusieurs bistros dont l'un s'appelle délicieusement *Le petit bougnat* : affiches musicales et juke-box à l'intérieur.

Il y a aussi pléthore de restaurants : des français, un franco-italien (*les Rochers de la Butte*, pas de sempiternelles pizzas mais de la vraie bonne bouffe, un menu pas cher, bref un restaurant chez qui on peut prendre ses habitudes), un polonais (*la Mazurka*, blinis et violons à volonté), un argentin (*le Temps de vivre*, le patron est peintre et ses toiles ornent les murs), une crêperie (*le Bateau cool*, oh, rien que ce nom c'est cool !), et puis un restau tex-mex (*No problemo*, des méchants diront que sa porte donne rue Charles Nodier mais sa façade appartient à la rue André Del Sarte, et de là, le soir, on a une vue merveilleuse sur un des escaliers de Montmartre avec le premier réverbère).

Et puis, pour le plaisir, la rue offre un super magasin de disques et BD d'occase (quand il est ouvert on chine, et quand il est fermé on admire son rideau de fer où s'étale un superbe graph déclarant *Rideau* dans toutes les couleurs). Elle offre aussi *le Diamahilea* (tissus, bijoux, objets africains) et enfin, au numéro 24, *Andines*, le



La rue André Del Sarte au début du siècle : «la monumentalement kitsch façade des magasins Dufayel...»

magasin latino avec tous les petits sujets de papier mâché et de céramique venus d'Equateur et de Colombie, à faire craquer, à prix craquants.

Il y avait, il n'y a plus, *les Fontaines de Niepce* qui présentaient daguerréotypes et appareils photo datant (presque) du cher Nicéphore... la vitrine a fait rideau, dommage !

André Del Sarte, ce n'est pas le nom d'un politicien, d'un polytechnicien, d'un pédagogue ou d'un militaire quelconque. C'est celui d'un peintre, Andrea Vanucci, Italien de la Renaissance qui vint orner la cour de François 1er et qu'on surnomma Andrea del Sarto (del Sarte en français) parce que son papa était *sarto* (tailleur).

M.P.L.

PETITES ANNONCES

- Collectionneur achète affiches anciennes de cinéma, publicité, spectacles, mode, tourisme, etc... Contacter le 42 62 77 56.
- Coopérative de vente de produits d'alimentation biologiques, dans le 18e, cherche un vendeur à temps partiel. Téléphoner à *O'Racines*, 45 26 59 24.
- Photographe ayant réalisé reportage sur Barbès, Goutte d'Or, cherche lieu d'exposition dans ce quartier ou ailleurs. 50 photos intitulées «Salut Barbès». Bruno Lesmesle, 42 62 34 31.

Nos tarifs de publicité

Petites annonces. Nous prenons les petites annonces sous les rubriques suivantes : Emploi, Immobilier et logement, Ventes et achats divers, Associations, Messages personnels. 10 F la ligne de 40 signes. Supplément de 50 F pour domiciliation au journal. (Prix TTC.) Réduction de 50 % pour nos abonnés. Envoyer les annonces avant le 15 du mois pour parution le mois suivant.

Annonces. Placard d'un seizième de page, 250 F (réduction de 30 % pour nos abonnés, abattement pour une annonce devant être publiée dans quatre numéros). Quart de page 500 F. Demi-page 1500 F. Pleine page 3000 F. Page 1 et dernière : à débattre.

Au Rendez-vous des Chauffeurs

A franchement parler, le cadre n'était pas follichon : le ripolin n'avait plus d'âge, la buée faisait partie des carreaux, la salle était bruyante et exigüe, Monsieur Lafarge lui-même ne présentait pas, au premier abord, l'apparence d'un joyeux drille et la serveuse, toujours à courir d'urgence en urgence, ne vous accordait au passage l'aumône d'un mot aimable que si aviez pris le temps de connaître son prénom, de lui sourire, de l'apprivoiser. Pourtant...

Pourtant le *Rendez-Vous des Chauffeurs* (11, rue des Portes Blanches, entre la rue des Poissonniers et le boulevard Ornano, pas très loin de la porte de Clignancourt) était un de ces lieux qui finissent par faire partie de vous-même. Certains venaient de très loin seulement pour l'extraordinaire pot-au-feu que Madame Lafarge faisait mijoter d'un bout à l'autre de la semaine. Les connaisseurs se penchaient à l'oreille des nouveaux pour murmurer que si on voulait du bouillon, ce n'était pas plus cher mais qu'il fallait le commander aussi.

Les glaces, toujours étonnantes, n'étaient préparées que par le patron lui-même. Cette majesté imposait qu'elles soient commandées en même temps que les hors d'oeuvre. Le plateau de charcuterie évoquait quelque agape rurale des temps révolus. Le Chinon venait d'une propriété rurale de Mme Lafarge et le petit vin de table en bouteille était fort acceptable.

Pour peu qu'on s'habitue au lieu, il était difficile de ne pas y faire des rencontres. De celles, pittoresques, qui laissent des souvenirs qu'on croirait venus d'un autre temps, ou de celles qui donnent l'espoir d'une amitié durable.

Celui qui, à midi, commettait l'imprudence de s'abandonner au menu à 60 francs, n'était pas sûr de retrouver l'énergie nécessaire pour retourner à son travail et y être efficace. Pourtant c'était toujours plein, c'était toujours chaud. A midi, les bleus de travail maculés l'emportaient sur les costumes uniformes des employés. Quelques retraités et retraitées s'efforçaient, jour après jour, d'avoir cet air oisif et philosophe qui les ferait prendre pour un gentleman-farmer ou une duchesse esseulée. Le samedi venaient les familles et le soir une jeunesse bourgeoise ou bohème.

Bref, les patrons Roger et Etienne Lafarge, et Janine qui servait à midi, Annick qui officiait le soir, Madeleine qui essayait les verres derrière le comptoir, avaient fait du *Rendez-Vous des Chauffeurs* un de ces lieux secrets du 18e où il fait bon venir se chauffer le coeur. Aujourd'hui, Etienne et Roger ont pris leur retraite, le restaurant va devoir apprendre à fonctionner sans eux. Le saura-t-il ? Souhaitons-le. Les nouveaux patrons semblent décidés à conserver l'ambiance, et la qualité de la cuisine. Mais la rondeur, la générosité de M. Lafarge, et le bouillon de Mme Lafarge, ça nous manquera...

B. Jamil

L'aquarelliste épicurienne du square Léon

Le frigo a été acheté 500 balles chez Emmaüs, la télé est branchée sur l'antenne du voisin du dessus, le four de la gazinière a rendu l'âme, on se chauffe -en partie- au feu de bois (ferme la lourde, vocifère l'occupante des lieux au nouvel arrivant, tu vas laisser échapper de la chaleur !) : vous êtes chez Geneviève Bachellier, artisan d'art, peintre, aquarelliste, et épicurienne, qui a établi ses quartiers voici vingt bonnes années au bon milieu de la Goutte d'Or.

Aux murs, de grands panneaux tissés aux couleurs vives : c'est la période écolopyrénéenne de notre artiste, celle où avec un métier vaste comme un piano à queue, elle fabriquait de belles pièces décoratives, genre tente d'Attila, soleil rouge sur une savane touffue d'herbes sèches.. Ou scènes du quartier -ouais, ouais, en tissage ! - avec rues, maisons-buildings (l'artiste avait fait un voyage à New-York), africaines portant leur charge sur la tête, et la coupole de Montmartre en toile de fond. Durant un bail, Geneviève a bataillé ferme pour placer ses toiles dans l'univers frelaté des galeries et salons parisiens, mais vers la fin des années 80, le goût ayant viré de bord, elle a dû, pour remplir le frigo, se recycler : c'est la seconde période, toujours en vigueur, et aussi la seconde pièce de l'appartement/atelier de notre créatrice, consacrées à l'aquarelle.

La mère Ge-Ge a sa technique : elle se balade, repère un pont, un quai, une frimousse, et le croque aussi sec. Régulièrement, quand elle en a ras-la-casquette des machos -la gent masculine au complet, ma pomme compris- et qu'elle



Geneviève Bachellier vue par Bruno Lemesle, un artiste photographe du quartier.

éprouve le besoin de libérer l'énergie amassée dans sa vaste poitrine, «elle fait un break», et part humer l'air de la lande bretonne, se chauffer au soleil de Bastia, déambuler, avec trois sous trois centimes, à Prague, Saint-Petersbourg, dans les pubs irlandais ou les chemins creux de la campagne profonde. Elle en ramène une moisson de façades, de toits, de têtes, d'églises, qu'elle présente un soir, autour d'un verre de vin, aux copains de copains et amis de clients, et squizze ainsi «ces vaches de galeries qui te réclament une brique et demie pour quinze jours !»

Chassant la vacation depuis des lustres, elle se retrouve deux fois la semaine dans la prison de Villepinte face à une dizaine de gaillards -«du condensé de machos»-... Ca rigole ferme, mais notre héroïne tient tête aux zèbres en question, assez initiés à la peinture, la gouache, la craie grasse, pour que leur production ait donné lieu à une expo de bonne tenue à la bibliothèque municipale. Même topo avec des handicapés physiques, en petite voiture, «très assistés», dit Geneviève. *Les socio-culs s'extasient dès qu'ils dessinent un pâté ; moi, je les laisse se débrouiller, je refuse de faire à leur place ; sur la longueur, j'arriverai à un résultat !»*

A part ça, la mère GeGe a investi le quartier.

Après avoir pondu une première fresque rue Polonceau devant le square, elle a engagé le feu avec le service des Murs peints de la Ville de Paris, qui, épuisé, lui a demandé de recenser les espaces libres du coin. Elle a aussi inventé il y a quelques années, avec une copine, *Goutte d'Or Carré d'art*, l'opération portes ouvertes que mènent au printemps les artistes du quartier : Gege a eu l'idée, téléphoné à plein de monde, démarché des huiles, organisé la première AG... et s'est engeulé avec ses collègues, «*qui m'ont larguée au bout de trois mois*».

Qu'à cela ne tienne, la roue tourne ! Gege a lancé une assos, *Goutte d'Art*, qui fait peindre des fresques aux enfants du quartier, elle chante l'Hymne à la Joie et le Requiem de Fauré dans une chorale - je crains le pire -, sillonne l'arrondissement à vélo, fais toutes les manifs du MDB (1), des figurations pour le ciné, s'est mariée entre temps à un Capverdien, qui n'aime pas trop faire la vaisselle et les courses... Ah ! avec ces hommes... !!!

Bernard Boudet

(1) MDB : Mouvement de défense de la Bicyclette.

G.Bachellier. Tél : 42 59 67 37.

CE JOURNAL NE PEUT VIVRE QUE GRACE À SES LECTEURS. POUR QUE LE 18e DU MOIS CONTINUE, SOUTENEZ-NOUS

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros), 130 F.
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des "Amis du 18e du mois" : 230 F (130 F abonnement + 100F cotisation).
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien).
(cochez la formule que vous avez choisie)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", à l'adresse : Le 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris.

18^e

HISTOIRE

Ça s'est passé en mars...



L'exécution des généraux Lecomte et Thomas, le 18 mars 1871, rue des Rosiers (aujourd'hui rue du Chevalier de la Barre). Cette image, souvent reproduite dans des livres d'histoire et sur des cartes postales, a parfois été présentée comme une photo authentique. En réalité, c'est un montage photo-dessin; aucun photographe n'était présent sur place.

1790 Les premières élections municipales

L'Assemblée nationale ayant décidé, en novembre 1789, qu'une municipalité serait élue dans chaque bourg ou paroisse, le vote a lieu en mars 1790. Deux communes ont été créées sur le territoire qui deviendra plus tard notre 18^e arrondissement. A La Chapelle, l'élection se déroule sans problème. A Montmartre c'est plus compliqué, car le village de Montmartre a été coupé en deux lors de la construction, entre 1784 et 1786, du mur dit *des Fermiers généraux*; celui-ci entoure Paris mais a englobé aussi quelques bouts des paroisses environnantes. Et les habitants du haut Montmartre (hors les murs) ne veulent pas que ceux du bas Montmartre, dont les intérêts sont tout à fait différents (en matière

d'impôts notamment), votent avec eux. Il y a deux votes distincts et concurrents, et les résultats sont proclamés séparément dans l'église St Pierre, le 26 mars pour le bas Montmartre, le 29 pour le haut Montmartre.

L'Assemblée nationale tranchera cet imbroglio en décidant, le 22 juin 1790, le rattachement du bas Montmartre (les actuels quartiers St Georges et Rochechouart) à Paris. La commune de Montmartre (c'est-à-dire le «haut Montmartre» et le hameau de Clignancourt qui lui est rattaché) ne compte alors qu'un millier d'habitants. Le maire s'appelle Félix Desportes de Blinval, il a 26 ans. Il n'habitait Montmartre que depuis un an seulement.

1814 Napoléon vaincu, les Russes sont à Paris

Après la désastreuse campagne de Russie, l'Empire de Napoléon 1^{er} vit son agonie. Les troupes russes, prussiennes, autrichiennes arrivent en mars 1814 aux portes de Paris. Napoléon a confié le commandement de la défense de la capitale à son frère Joseph, qui a installé son quartier général au Château Rouge. A Clignancourt, la cavalerie française du général Belliard affronte les cosaques russes, elle est battue. Les Russes s'installent alors sur la Butte Montmartre. Les scènes de pillage sont courantes, des habitants sont tués en tentant de

défendre leurs biens. Le 30 mars a lieu à la «barrière de Clichy» (l'actuelle place Clichy) le dernier combat pour défendre Paris (voir l'article paru dans notre n° 3). Au soir de ce jour, Joseph Bonaparte donne l'ordre de capituler et s'enfuit pour Blois.

Montmartre et la Goutte d'Or resteront plusieurs semaines le lieu de cantonnement des troupes russes, puis des Prussiens. A l'issue de cet épisode, les villages se retrouveront complètement dévastés.

1871 L'affaire des canons et le début de la Commune

A nouveau l'Empire, cette fois celui de Napoléon III, est vaincu et s'effondre. Après que l'Empereur ait été fait prisonnier par l'armée allemande, la République a été proclamée. En septembre 1870, les Prussiens entament le siège de Paris. Pour le peuple de la capitale, en proie au froid et à la famine, l'hiver va être épouvantable. Fin janvier, le gouvernement renonce à se battre et signe un armistice.

Mais tous ces événements ont entraîné, depuis l'été 1870, des troubles sociaux considérables et des émeutes à Paris. Or les Parisiens sont armés car le gouvernement avait reconstitué la «Garde nationale», formée de bataillons de civils chargés de la défense des quartiers de Paris en cas d'invasion. Le gouvernement de Thiers, installé à Versailles, voudrait récupérer les armes que détiennent les bataillons de la Garde nationale

parisienne, notamment les pièces d'artillerie qui ont été pour la plupart regroupées sur les hauteurs de Belleville, des Buttes Chaumont et de Montmartre. Dans la nuit du 17 au 18 mars, des troupes régulières montent vers Montmartre et s'emparent des canons. Mais elles ne pourront pas les redescendre : la population ouvrière de Montmartre, alertée, femmes et enfants en tête, l'empêche. Les officiers ordonnent de tirer sur la foule ; les soldats refusent, fraternisent avec les émeutiers. Arrêtés, les généraux Lecomte et Thomas sont fusillés. Un pouvoir révolutionnaire s'installe à l'Hôtel de Ville de Paris. C'est le début de l'insurrection de la Commune, qui tiendra jusqu'en mai où elle sera écrasée dans des torrents de sang. (Nous y reviendrons plus en détails dans un de nos prochains numéros.)

N. M.

A la découverte de la calligraphie arabe

Invitation à la découverte de la calligraphie arabe, salle Saint Bruno (dans la Goutte d'Or), de mars à juin avec une série de stages et d'ateliers organisés par le *Centre de documentation culturelle* de la rue Affre, ouverts à tous et animés par un maître calligraphe : Ghani Alani.

On peut choisir les stages d'initiation, depuis l'art de tailler l'indispensable *calame*, ce roseau que les calligraphes utilisent depuis des temps immémoriaux, jusqu'au tracé des pleins et des déliés («paroles et échos de la parole»), des droites inspirées de l'architecture et des courbes suivant le rythme de la danse. On peut préférer le stage d'approfondissement, aborder les divers styles (Koufi, Neski, Diwani, Maghrebi...), apprendre à dessiner arabesques et enluminures. On peut aussi passer de l'un à l'autre.

Né à Bagdad, la ville des palais des mille et une nuits, moderne Irak mais antique Sumer aussi et donc berceau de toute l'écriture de l'humanité, Ghani Alani a appris son art à la source même. Cependant, c'est pour terminer son doctorat de... droit qu'il est venu en France il y a vingt-sept ans. Depuis, il cumule : juriste et calligraphe à la fois, spécialiste des règles de droits d'auteur et professeur de calligraphie. Il a enseigné à l'Institut des langues orientales, à Normale sup, la Mairie de Paris a utilisé ses compétences ainsi que l'Institut du monde arabe ou les collèges et les lycées de l'Education nationale, il a collaboré à la télévision, illustré des livres... Il vient de terminer la décoration d'une nouvelle mosquée au Turkmenistan. Une exposition de ses oeuvres orne d'ailleurs les murs de la salle où se déroulent les stages.

«La calligraphie, ce n'est pas seulement la belle écriture, c'est l'art d'embellir la pensée, de chanter les lettres et de les faire image, explique M. Alani. Chez les Arabes, l'écriture est chose sacrée, moyen de fixer la parole éphémère, et la lettre est image sans besoin d'autre image qu'elle-même.»

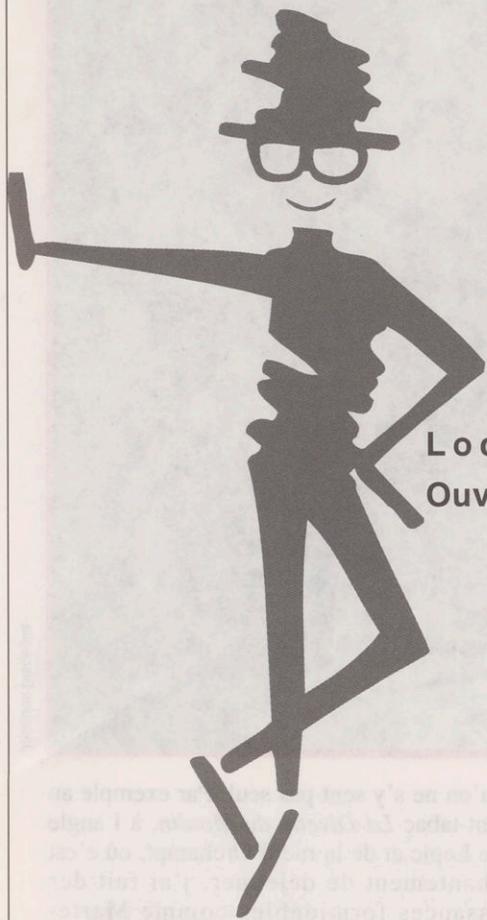
• **Pour ceux qui veulent découvrir la calligraphie** : deux stages d'initiation, le premier avec deux ateliers de 15 h à 17 h mercredis 8 mars et 22 mars (300 F), le second avec trois ateliers samedis 18 mars, 1^{er} avril et 6 mai (400 F). Un stage d'approfondissement avec cinq ateliers les samedis et dimanches 26 mars, 8 avril, 14 mai, 21 mai et 3 juin (600 F).

Renseignements : 42 23 41 11.



Une calligraphie dessinée par Ghani Alani.

Vidéo club de la butte



Location et vente
Ouvert 7/7 de 14h à 24h



Plus de 4 000 k7 en location



Films en VO et en PAL
Hitchcock, Fellini, Elia Kazan, Pasolini,
Marx Brothers, Akira Kurosawa



Vastes rayons de ciné-club
Des introuvables comme "Lola" de Jacques Demy,
"Aventure à Paris" de Marc Allegret, etc,
aux classiques tels que "Le monocle noir",
"Le blé en herbe", "Les parapluies de Cherbourg",
"Les tontons flingueurs", ...



Toutes les nouveautés
Comédies, policiers, drames, films français, etc ...



Location de lecteurs vidéo
180 F avec 3 cassettes au choix par 24 heures

Vidéo club de la butte
49, rue Caulaincourt 75018 Paris
Tél : 42.59.01.23.

Au Théâtre de l'Atelier L'archevêque assassiné

Laurent Terzieff et Raymond Hermantier ont mis en scène et jouent (avec une troupe remarquable d'homogénéité) *Meurtre dans la cathédrale*, de T.S. Eliot. Cette pièce raconte l'assassinat en 1170, sur l'ordre du roi d'Angleterre Henri II, de l'archevêque-primat Thomas Becket qui avait refusé que l'Eglise d'Angleterre devienne un instrument dans les manoeuvres politiques du roi. Dans une langue d'un lyrisme souverain, par un des plus grands poètes anglais du XXe siècle, c'est un affrontement entre les exigences de l'esprit et le pouvoir politique. Certainement un des plus beaux spectacles de théâtre actuellement à Paris.

Le Divan du Monde

Successivement music-hall (connu au début du siècle sous le nom de *Divan japonais*, et pour lequel Toulouse-Lautrec dessina une affiche célèbre), théâtre, cinéma, ce lieu est maintenant voué aux concerts et largement ouvert aux créateurs. Véritable lieu de convivialité, géré sous forme associative, il fait la part belle au rap, au raï, au reggae, au rock et à toutes formes de musique qui abolissent la notion de frontières. On y entend même parfois des musiques traditionnelles (turque en janvier, irlandaise ce mois-ci) et de la chanson française du premier quart du siècle (Yvette Guilbert). L'association Bizzart, qui a dû quitter les locaux du *Lavoir moderne Procréart*, rue Léon, pour cause de bruit mal accepté par le voisinage, organise maintenant ses fêtes ici. L'émission de chansons *Pollen*, de Jean-Louis Foulquier (France Inter) est également enregistrée ici, en public.

Les Blues Heures

Au coin des rues Championnet et du Ruisseau, ce restaurant-café-musique, ouvert en novembre, voit passer, les vendredis et samedis soirs (quelquefois aussi d'autres jours) des groupes connus ou moins connus de toutes sortes de musique : rock, rhythm'n blues, raggamuffin, blues, et même parfois java... Il participe au programme des *cafés-musique*, label lancé et subventionné par le ministère de la Culture (et soutenu par le Crédit coopératif) pour promouvoir des espaces scéniques et de musiciens dans des quartiers populaires. Il en coûte 20 F pour le spectacle, et les consos sont à des prix raisonnables (moules frites à 29 F par exemple). Du lundi au vendredi, *les Blues Heures* est un restaurant ouvert tous les midis.

Demandez le programme

CINEMAS

- **Studio 28**, 10 rue Tholozé : programmes au 46.06.36.07.
- **Pathé Wepler**, 8 salles, 140 bd de Clichy et 8 av. de Clichy : programmes au 36.68.20.22.

THEATRES

- **L'Atelier**, place Charles Dullin (46.06.49.24) : *Meurtre dans la cathédrale*, de T.S. Eliot, avec Laurent Terzieff.
- **Dix-Huit Théâtre**, 16 rue Georgette Agutte (42.26.47.47) : du 7 mars au 9 avril, *Les chaises*, d'Eugène Ionesco.
- **Espace Acteur**, 14 bis rue Ste Isaure (42.62.35.00) : du 7 mars au 2 avril, *Les Amours de Don Perlimpin*, de Garcia Lorca, et *L'Apollon de Bellac*, de Jean Giraudoux.
- **Le Funambule**, 53 rue des Saules (42.23.88.83) : jusqu'au 11 mars, Meredith dans *Inédit Piaf*. Du 14 mars au 6 mai : *Histoire du tigre*, de Dario Fo.
- **Le Lavoir moderne Procréart**, 35, rue Léon (42.52.44.94) : jusqu'au 14 mars, *Vous qui habitez le temps*, de Valère Novarina.
- **Montmartre-Galabru**, 4 rue de l'Armée d'Orient (42.23.15.85) : A 19 h, *Panique sur un lavabo*, de Framboise Nicolas. A 20 h 30, *Au bon maquis* de Daisys Watozo (pièce d'un auteur de Côte d'Ivoire jouée par des Africains). A 22 h, Monique Ledesma dans *Comment savoir si un orgasme est cancérogène*. Tous les lundis : *Tapage nocturne*, carte blanche à des jeunes comédiens qui improvisent.
- **Théâtre ouvert-Jardin d'hiver**, 94, bd de Clichy (42.55.74.40) : du

21 mars au 14 avril, *Inaccessibles amours*, de Paul Emond.

- **Le Tremplin**, 39 rue des Trois Frères (42.54.91.00) : A partir du 8 mars, *Jacques, son maître, Sophie et les autres*, d'après Diderot.
- **Le Trianon**, 80 bd Rochechouart (42.52.21.25) : *Carnaval au Brésil*, opérette de Francis Lopez.
- **Halle St Pierre**, 2 rue Ronsard (42.58.72.89) : Soirée littéraire le 15 mars. Spectacle de marionnettes pour enfants du 20 au 29 mars.

MUSIQUE

- **La Cigale**, 124 bd Rochechouart (42.23.15.15) : 10 mars, Captain. 16 mars, Darrouan et les Chaises. 17 mars au 9 avril, Quartiers libres, Guy Bedos avec les jeunes de Vaulx-en-Velin.
- **Le Divan du Monde**, 75 rue des Martyrs (42.55.48.50) : 4 mars, Grove and Respect. 5 et 19 mars, Black Sugar, créateurs black et DJ (de 15 h à 2h). 9 mars, Jalhissa Anderson. 10 mars et 24 mars, soirée What up et Sheherazade. 11 mars, Raymonde et les Blancs-Becs, Soirée-fête de l'association Bizzart. 17 mars, St Patrick, fête des Irlandais. 18 mars, Modes et Mondes (Afrique). 23 mars, Heather Nova. 25 mars, soirée Bizzart. 27 mars, Françoise Courbarien chante Yvette Guilbert. 31 mars, Vanessa Lemerle.
- **Elysée-Montmartre**, 72 bd Rochechouart (pour les programmes 44.92.45.49, pour les réservations 42.31.31.31) : programme non communiqué.
- **Les Blues Heures**, 97 bis rue Championnet (42.62.21.47) : programme non communiqué.

Un violon sur la Butte

A 87 ans, Stéphane Grappelli continue d'être un ambassadeur du jazz français. Violoniste hors pair et pianiste, créateur avec Django Reinhardt en 1934 du fameux Quintette du Hot Club de France, il a connu des triomphes dans le monde entier, joué avec Coleman Hawkins, Barney Kessel, Clark Terry, Earl Hines, Martial Solal, Hank Jones, etc... C'est aussi un amoureux de Montmartre où il a vécu de longues années. Il habite aujourd'hui à deux doigts du boulevard Rochechouart qu'il aime franchir pour baguenauder dans le 18e, entre deux tournées.

Livreur de glaise au Bateau Lavoir

J'ai eu une enfance pauvre. Aujourd'hui, à 87 ans, je suis heureux car je continue d'aimer la vie, à la différence de beaucoup de jeunes gens qui sont déjà blasés. On se battait pour la survie. J'ai habité rue Rochechouart après-guerre avec mon père dans une petite chambre de bonne. J'aimais jouer au square d'Anvers, le rendez-vous des gosses. De là on partait vadrouiller à Montmartre. Pour gagner quelques sous, j'ouvrais les portes des taxis et je montais les paquets des personnes âgées. Ou bien j'allais ramasser de la terre glaise dans un terrain vague qui bordait l'avenue Junot. Je livrais ensuite mon seau de glaise pour quelques sous aux sculpteurs du Bateau Lavoir. C'est ainsi qu'à l'âge de 12 ou 13 ans j'ai rencontré de grands artistes de l'époque sans connaître leurs noms. Je me rendais bien compte que ce n'étaient pas des gens comme les autres. Ils étaient très sympathiques. Il y avait là une certaine licence et on y croisait beaucoup de dames...

Musicien à 15 ans dans un cinéma muet

Quand j'ai eu 14 ans, mon père m'a donné un petit violon. J'ai commencé aussitôt à en jouer puis j'ai appris à lire la musique. Un an après, je jouais pour de petits cachets, 10 F de l'époque par soir, dans un cinéma muet. On jouait tous les jours, y compris le dimanche, à raison de deux séances quotidiennes. A 15 ans j'ai eu ma carte syndicale, obligatoire à l'époque. J'ai eu la chance de rencontrer dans ce petit orchestre un pianiste très bon musicien, très éclectique, ainsi que M. Meunier, violon solo, à qui je dois énormément. Tous deux m'ont formé au point de vue technique mais pas au jazz. C'est là aussi que je me suis initié au piano en remplaçant le pianiste quand il le fallait.

Quand j'ai entendu pour la première fois un disque de jazz, je me suis dit : «C'est une musique pour moi.» C'est dans un orchestre amateur pour étudiants, composé de fils à papa du 16e très investis dans leur musique, avec qui j'ai joué ensuite, que j'ai pris la pleine mesure du

jazz. Michel Emer, le pianiste, faisait à la main gauche des dixièmes que seuls les grands pianistes noirs arrivaient à exécuter.

Le Lapin Agile, temple de l'amitié

Quand j'ai eu de la moustache, je montais aussi souvent que possible à Montmartre, au *Lapin Agile* où j'avais noué des liens amicaux. Notamment avec Paulo, le propriétaire de l'époque. Yvonne Darle, qui l'a épousé ensuite et qui chantait divinement bien, était une amie très chère, incroyablement coquette, pleine d'entrain. J'ai vu là avant-guerre Francis Carco déclamer des vers. C'était le rendez-vous du gratin des arts de l'époque. Le temple de la gaieté et de l'amitié, où j'ai connu beaucoup de monde ! Robert Perrier par exemple, un «soyeux» de Lyon passionné de musique qui m'avait pris en affection.

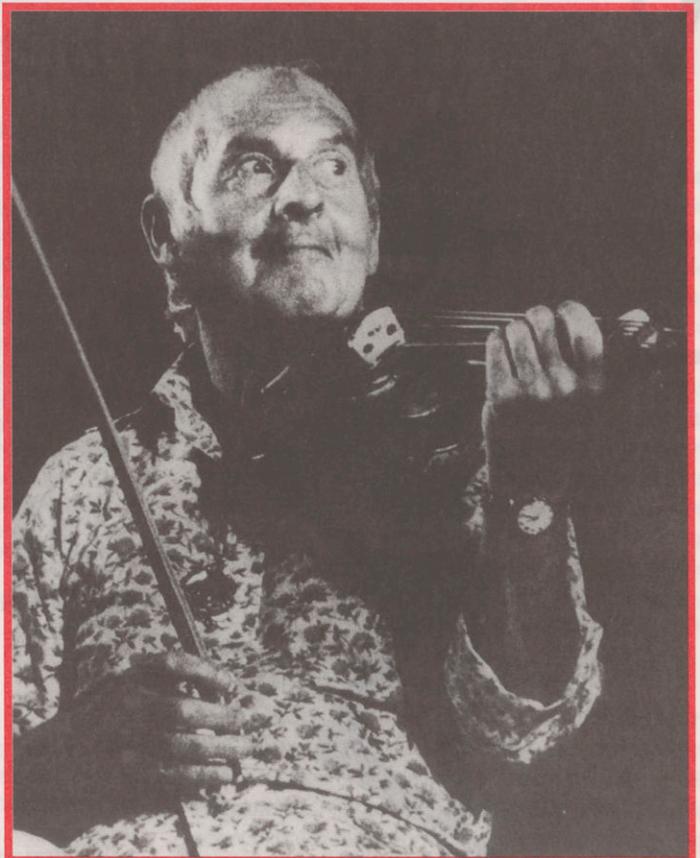
La plupart de mes amis de Montmartre sont morts. Il me reste tout de même Claude Charpentier, le conservateur du musée de Montmartre, un ami d'enfance. Et Yves Mathieu, l'actuel propriétaire du *Lapin Agile*, le fils d'Yvonne Darle. Il y venait aussi les «rapins» de la place du Tertre, que j'ai connue à ses débuts, quand elle n'avait rien à voir avec ce qu'elle est devenue aujourd'hui : une usine.

Un deux pièces rue d'Orchampt.

A la fin de la guerre, de retour de Londres, j'ai habité rue des Trois Frères. A ce moment-là je jouais au *Club St Germain*. Souvent, rue d'Orchampt, je m'arrêtais pour contempler les grandes portes de la maison de Dalida, que j'avais croisée chez Barclay. Un jour j'ai vu, au 10 de cette rue, une affiche : «Logement à vendre». C'était un deux-pièces avec une grande cuisine, un logement sympathique, au cinquième étage, avec une vue fantastique sur Paris. J'ai arrêté aussitôt l'affaire et j'ai habité là pendant neuf ans. Mais l'âge venant, il m'était pénible de grimper les étages. J'ai toujours gardé dans mes pensées cette belle vue : inutile de vous dire que je n'avais pas de rideaux. J'ai conservé des relations amicales avec la nouvelle propriétaire et avec ma voisine, Mme Lucienne Gely, qui habite toujours à cette adresse.

Moins seul à Montmartre

Grâce à elle, je conserve des liens avec Montmartre que je regrette parfois d'avoir quitté



Jacques Biscaglia

parce qu'on ne s'y sent pas seul. Par exemple au restaurant-tabac *La Divette du Moulin*, à l'angle de la rue Lepic et de la rue d'Orchampt, où c'est un enchantement de déjeuner, j'ai fait des connaissances formidables comme Marie-Antoinette, la veuve de Marcel Aymé, ou le comédien Jacques Fabbri, truculent. Dans les moments de cafard j'étais sûr d'y rencontrer des amis. Encore aujourd'hui, quand on franchit le boulevard et qu'on se retrouve dans le 18e, c'est autre chose, une autre atmosphère.

Pigalle et les jazzmen.

Avant-guerre, il y avait notamment le fameux *Tabac Pigalle*, place Pigalle, côté 18e. Si on avait besoin d'un pianiste, on allait là car on était certain d'y rencontrer des musiciens qu'on abordait en disant : «T'es libre ce soir ? Eh bien alors, viens, j'ai un cacheton pour toi.» Même les bons musiciens allaient au Tabac Pigalle car on y jouait aux cartes, au jacquet ou au billard et on rigolait beaucoup.

Avec Django (Reinhardt), nous avons été les premiers musiciens de jazz écoutés par des gens qui étaient tous assis. Jusque là, quand les jazzmen jouaient, tout le monde dansait. C'est à Paris, si je ne m'abuse, qu'ont été organisés les premiers concerts de jazz, dans les années 20.

Je n'ai pas eu l'occasion d'amener à Montmartre les grands musiciens américains que j'ai connus pour la simple raison qu'il n'y avait pas de salles où ils auraient pu jouer. Mais certains y ont habité pendant leur séjour parisien. Entre Pigalle et la Butte, c'était, c'est peut-être toujours, le lieu privilégié de résidence des musiciens. Est-ce que je donne encore des concerts ? Vous rigolez ! Bien sûr. Avec quoi vais-je payer le gaz ?

Propos recueillis par Jean-Claude Noyé

Voir : Stéphane Grappelli : mon violon pour tout bagage, par Jean-Marc Bramy et Joseph Oldenhove, chez Calmann-Lévy. Ses deux derniers disques sont *So easy to remember* (Omega) avec Bucky Pizzarelli, Kenny Burrell et Ron Carter, ainsi que *Live in Tokyo* (Denon) avec Marc Fosset, Jean-Paul Viret et Marcel Azzola.